

# Rapport

# Annuel

Activité 2024



Association d'Aide aux Sans Abri

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

📞 03.21.55.01.12



## TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT MORAL .....	1
<i>Par Patrick FRANÇOIS - Président.....</i>	1
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION.....	10
<i>Par Pierre MUSSET-Directeur général .....</i>	10
CARTOGRAPHIE DE L'ASSOCIATION.....	16
NOS MISSIONS.....	16
NOS FONDAMENTAUX .....	16
NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION .....	17
NOS MOYENS .....	18
NOS ADHÉRENTS .....	20
NOS CHIFFRES CLÉS .....	22
ANALYSE .....	27
RESSOURCES HUMAINES .....	31
CSE .....	34
FAITS MARQUANTS .....	37
PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT – LOGEMENT	43
<i>Par SANDRA PAWLOW - Cheffe de service.....</i>	43
HÉBERGEMENT D'URGENCE .....	46
STABILISATION.....	50
CHRS « Le Petit Atre » .....	55
ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE .....	72

IML UKRAINE .....	76
DISPOSITIFS SPECIFIQUES .....	83
PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE	
SITE D'ARRAS .....	103
<i>Par Michaël MORAIS - Chef de service .....</i>	103
L'ACCUEIL DE JOUR .....	109
L'ACCUEIL DE NUIT .....	125
L'EQUIPE MOBILE .....	134
PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE	
SITE DE BELVAL .....	148
<i>Par Michaël MORAIS - Chef de service .....</i>	148
L'ACCUEIL DE JOUR .....	152
L'ACCUEIL DE NUIT .....	163
PRÉSENTATION DU PÔLE SANTÉ .....	173
<i>Par Sandra PAWLOW - Cheffe de service .....</i>	173
L.H.S.S. HÉBERGEMENT .....	176
L.H.S.S. MOBILES .....	195
ENCADREMENT TECHNIQUE, MAINTENANCE ET	
SÉCURITE .....	205
<i>Par ROMAIN FESSIER .....</i>	205

## RAPPORT MORAL



PAR PATRICK FRANÇOIS - PRÉSIDENT

Chers amis.

Chères amies.

La rédaction d'un rapport moral devant résumer une année de vie de notre association nécessite à bien des égards, une attention délicate. À la fois, il ne s'agit pas d'être emphatique sur le vécu de l'année écoulée ni d'être en surplomb en commentant un rapport d'activité « bis » aussi riche soit-il.

Je me guiderai donc autour de cette question : « Comment avons-nous été fidèles aux intuitions fondatrices de notre projet associatif et comment sommes-nous demeurés héritiers de ceux qui nous ont précédé dans nos responsabilités ? ».

Permettez-moi de vous raconter un bref moment vécu sur le perron du CHRS, histoire d'enraciner le propos.

### **Rendre l'invisible, visible.**

En m'approchant d'un groupe rassemblé devant l'entrée du CHRS, je m'immobilisais, auditeur d'une conversation paisible entre un résident et la patrouille de la police municipale d'ARRAS présente à ce moment.

Visiblement, les policiers et ce résident avaient un passé commun que l'on pouvait deviner d'« animé ». Le policier se réjouissait de le retrouver là à l'ASA, visiblement sur une voie d'avenir. Il le félicitait pour avoir su rebondir.

En réponse, l'accueilli indiqua du pouce les 2 salariés présents à ses côtés, « ce sont eux qu'il faut féliciter, sans eux je n'y serais pas arrivé ».

Alors m'est venu à l'esprit cette citation extraite du « Petit Prince » de SAINT EXUPÉRY,

“ On ne voit bien qu’avec le cœur. L’essentiel est invisible pour les yeux »

Il semble que cette phrase fait écho aux réactions suscitées par l’implantation de sites dédiés aux sans-abris. Est-ce que la crainte de la différence rend invisible l’essentiel porté par le vivre ensemble ? Probablement dans cette situation, membres de l’ASA, nous aurons à éveiller, tant que faire se peut, le sens de la fraternité chez nos concitoyens, envers les plus démunis. Cela peut prendre du temps, mais l’endurance est signe d’une bonne qualité cardiaque. Alors !!!

À ce titre, nous pouvons nous réjouir de la parution de la gazette et en remercier les auteurs pour ce qu’ils nous donnent à voir dans l’invisible. Et nous savons que chaque mois, son édition constitue un rendez-vous attendu par tous.

## **Une association ouverte au territoire et reconnue.**

L'exercice 2024-2025 qui vient de s'écouler aura vu plusieurs initiatives engagées par notre association :

- La présence de Mr FERRI (pour la ville d'ARRAS), de Mr TILLARD (pour la communauté urbaine) favorisant notre participation à différentes rencontres sur la situation sociale du territoire et permettant à l'ASA d'apporter son éclairage sur la grande précarité présente sur le territoire.
- Une journée des adhérents, au mois de septembre 2024, autour du thème « Être adhérent aujourd’hui à l'ASA, pourquoi faire ? » afin de renforcer l'action de notre structure dans son projet associatif.
- Une présence par la tenue d'un stand à la fête du sport de la ville d'ARRAS et du forum des associations au mois de septembre. Une présence aux marchés de Noël d'ARRAS et de BELVAL.
- Création d'un site internet mis en ligne début 2025 lors de la cérémonie de voeux.
- Avancée significative dans la rédaction d'une charte pour l'accueil des bénévoles au sein de l'ASA. Réflexions spécifiques avec le support

d'un avocat compte tenu de la dimension associative de notre structure.

Le nombre d'adhérents et de bénévoles à l'ASA demeure un point d'attention, tel que nous l'avons déjà signifié dans le rapport moral 2024. À ce jour, notre association accueille 57 adhérents, en légère hausse au regard de l'année précédente.

### **La structure associative en phase avec l'opérationnel :**

Cette année encore, nous nous réjouissons de la proximité de point de vue entre la structure associative et la direction générale. Elle se traduit par une grande disponibilité de Monsieur MUSSET et de ses cadres aux séquences de travail de l'association quand leurs expertises sont nécessaires :

- Gestion transparente des études et des dossiers d'extensions futures pour l'accueil de jour, de nuit et tiers lieu à ARRAS, de la maison relais de FRÉVENT et d'AUXI LE CHÂTEAU.
- Invitations de membres du conseil aux instances légales du CSE (Conseil Économique et Social) et du CVS (Conseil de Vie Sociale).
- Interventions régulières, lors de Conseils d'administration, de cadres salariés pour

présentation de dispositifs ou de problématiques liés à la vie de la structure.

- Accompagnement de la direction lors de rencontres d'évaluation avec les instances légales (Dialogue de gestion, rencontres institutionnelles, suivi des projets de création de dispositifs, ...).
- Le conseil demeure attentif aux conditions de travail des salariés et demeure en dialogue permanent avec la direction générale. Nous reconnaissons les difficultés spécifiques de leur métier et face à chaque personne accueillie, ils déroulent un mode opératoire spécifique et bienveillant.

### **Conduite de la vie associative :**

L'exercice 2024 – 2025 a vu se réunir le Conseil d'administration à 4 reprises.

Nous remercions les rédacteurs des comptes-rendus, travail nécessaire mais ingrat. Le bureau quant à lui, s'est réuni à 8 reprises.

- Le conseil est composé de 18 membres dont un représentant de la ville d'ARRAS et un représentant de la communauté urbaine. Je salue leur assiduité et leur confiance qui m'est précieuse.

En référence aux statuts (article 12), le conseil peut accueillir 25 personnes.

De manière générale, je me réjouis du climat studieux et fraternel de nos échanges au sein du conseil. Au regard du développement de notre association, ce climat de confiance est gage de fiabilité et de pertinence.

### **Des partenaires fidèles et efficents à nos côtés.**

Si nous réaffirmons notre vocation sur l'arrondissement, de structure de veille sociale, d'accompagnement du sans-abrisme et de la grande précarité, nous ne pouvons l'assumer seuls.

Rien de consistant et de durable ne pourrait être mis en œuvre sans l'appui éclairé de partenaires.

Nous saluons la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités) finançant en majeure partie le fonctionnement de notre association. Nous apprécions vos conseils, votre confiance et votre proximité.

De même, nous apprécions la présence à nos côtés de la mairie d'ARRAS par l'entremise de

Mr FERRI (son 1er adjoint), membre de notre conseil et Mr Jean Luc TILLARD (Vice-président de la communauté urbaine), membre de notre conseil également. Vos conseils nous sont précieux et aident à tracer des chemins d'avenir.

Je n'oublie pas Mr Charles TORCHY, présent au conseil d'administration comme adhérent. En n'oubliant pas que Monsieur TORCHY est maire de TROISVAUX, commune accueillant sur son territoire l'abbaye de BELVAL sur laquelle il veille jalousement. À ce titre, notre présence dans le TERNOIS illustre par l'action notre volonté « d'aller vers » l'ensemble du territoire dans sa diversité humaine. Nous saluons nos amis de l'association de l'abbaye de BELVAL pour leur hospitalité et leur disons combien leur projet social et culturel pour l'abbaye est inspirant pour notre association.

Enfin, en un moment où se dessine la future implantation de notre accueil de jour et notre accueil de nuit, ne manquons pas de saluer un de nos partenaires historiques, engagé lui-même dans l'écriture d'une nouvelle page de son histoire, je veux citer « La Fondation pour le Logement des Défavorisés ». Leur combat contre le mal-logement et l'exclusion est aussi le nôtre.

« On ne voit bien qu'avec le cœur », cette année encore l'ASA a reçu le soutien magnifique d'un réseau de donateurs d'horizon divers : boulangeries, centres commerciaux, établissements culturels, agriculteurs, pharmaciens, université, la liste est longue, pardon à ceux que je n'ai pas cités. Vous tous, vous rehaussez le quotidien de nos accueillis.

Chers amis, en ces moments où le monde s'interroge sur son devenir, continuons à être des artisans d'humanité, ancrés dans la vie de notre territoire, avec la volonté de la rendre plus hospitalière.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'usager au cœur de notre action !



PAR PIERRE MUSSET-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers adhérents, partenaires, financeurs, collègues et amis,

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter notre rapport annuel de l'association dans son ensemble.

Comme vous allez le constater, une année riche en réalisations mais surtout axée sur la qualité de notre accompagnement pour mieux répondre aux besoins grandissants de notre public.

Comme vous le savez, notre priorité demeure l'accompagnement réussi et la concrétisation des projets de nos résidents-usagers. Cette exigence repose sur une méthodologie sociale adaptée, une équipe qualifiée et un réseau partenarial complémentaire, permettant une mobilisation optimale des ressources existantes.

## **Participation et Élargissement**

Depuis 2020, notre équipe s'implique activement dans l'élaboration des projets de service, la définition des orientations sociales et la recherche constante de l'autonomisation de notre public. Habituelle à la gestion des situations d'urgence, notre association a élargi son champ d'action pour intégrer pleinement l'insertion dans ses pratiques. Aux côtés de la veille sociale, le pôle hébergement-logement contribue à cet objectif à travers un parcours résidentiel structuré, proposant des dispositifs complémentaires et adaptés à chaque étape de l'accompagnement — des dispositifs essentiels, notamment pour les publics les plus fragiles.

## **Dispositif Logement d'Abord**

Depuis 2018, nous participons également au dispositif 'Logement d'Abord', dont l'objectif est de permettre un accès direct au logement depuis la rue. Ce dispositif vient enrichir notre parcours résidentiel en offrant une solution adaptée aux personnes autonomes.

## **Accompagnement des Publics Spécifiques**

Nous nous spécialisons désormais dans l'accompagnement de publics spécifiques sans abri : femmes, avec ou sans enfants, victimes de violences intrafamiliales, auteurs de violences, ainsi que les déplacés ukrainiens. La finalisation de nos pensions de famille viendra compléter notre offre d'hébergement et répondre au mieux aux besoins de notre public.

## **Schéma d'Accompagnement**

Notre accompagnement suit aujourd'hui un schéma cohérent, fondé sur des objectifs sociaux clairs, afin d'assurer notre place dans un tissu partenarial élargi. En interne, lors de nos groupes de travail, nous avons défini le travail social comme l'ensemble des actions

visant à répondre aux besoins fondamentaux des individus et à renforcer les liens entre les classes sociales. Le décret du 6 mai 2017 précise que le travail social vise à garantir l'accès aux droits fondamentaux, favoriser l'inclusion, promouvoir l'autonomie et renforcer la cohésion sociale.

## **Commission des Admissions**

Il nous est donc apparu essentiel de recréer du lien entre les individus et la société, de répondre aux besoins élémentaires et de mobiliser nos compétences professionnelles pour traiter les problématiques nécessitant l'intervention de spécialistes qualifiés. La commission des admissions, mise en place en juillet 2020, a posé les bases de cette nouvelle approche. Grâce à sa composition pluridisciplinaire, un diagnostic social et humain est établi avant toute admission. Un référent, désigné en fonction de la situation de la personne accueillie, élabore un projet personnalisé. Des bilans réguliers permettent d'ajuster l'accompagnement et de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

## **Observations et Constats**

Nous restons attentifs aux potentiels de nos résidents. Le 'Logement d'Abord' est devenu pour nous 'D'abord le logement !', car nous avons constaté la vulnérabilité de notre public, souvent marginalisé. Certaines sorties malheureuses, où des personnes décédaient peu après leur installation malgré un accompagnement, nous ont poussés à mieux évaluer les capacités réelles à l'autonomie. Le seul désir ne suffit pas : c'est ici que l'expertise de nos professionnels prend tout son sens.

## **Résultats et Impact**

Forts de ces constats, notre organisation porte ses fruits. Nous observons une meilleure adéquation entre les exigences des dispositifs et les profils accueillis. Le taux de décès a significativement baissé cette année. La durée moyenne de séjour en CHRS a augmenté, signe d'un travail de réinsertion plus approfondi. Les droits sociaux sont à jour pour la majorité des résidents, et les sorties sont globalement positives.

En résumé, nous opérons un changement majeur dans notre approche du travail social : nous passons d'une logique d'urgence à une logique d'insertion et d'intégration. Soyez assurés que notre boussole reste la cohésion sociale. Nous œuvrons chaque jour à réduire les problématiques sociales et à répondre aux besoins des personnes en difficulté. La solidité d'une société se mesure à la force de ses liens : c'est cette conviction qui nous guide, en tant que professionnels, bénévoles et adhérents engagés.

## CARTOGRAPHIE DE L'ASSOCIATION

---

### NOS MISSIONS

L'article 2 des statuts de l'association, votés en 2022 à l'occasion des 40 ans de l'ASA, a mis en avant l'idée d'aide aux personnes démunies, notamment les sans-abri. Trois axes prioritaires se dégagent de cet article, qui sont :

- **apporter** une aide aux sans-abris,
- **assurer** un hébergement de jour et de nuit et une stabilité sociale,
- **favoriser** la réinsertion dans la société.

---

### NOS FONDAMENTAUX

Le projet associatif a été mis à jour en 2022 à l'occasion des 40 ans de l'ASA afin de l'adapter aux évolutions sociétales et mieux cerner la problématique des sans-abri. Un groupe de travail réunissant les administrateurs et les salariés s'est réuni plusieurs fois afin de définir d'une manière claire les quatre fondamentaux qui sont :

- l'**humain** est au cœur de son action,
- la **mixité sociale**,
- la **laïcité**,
- l'**adaptation** aux évolutions sociétales.

---

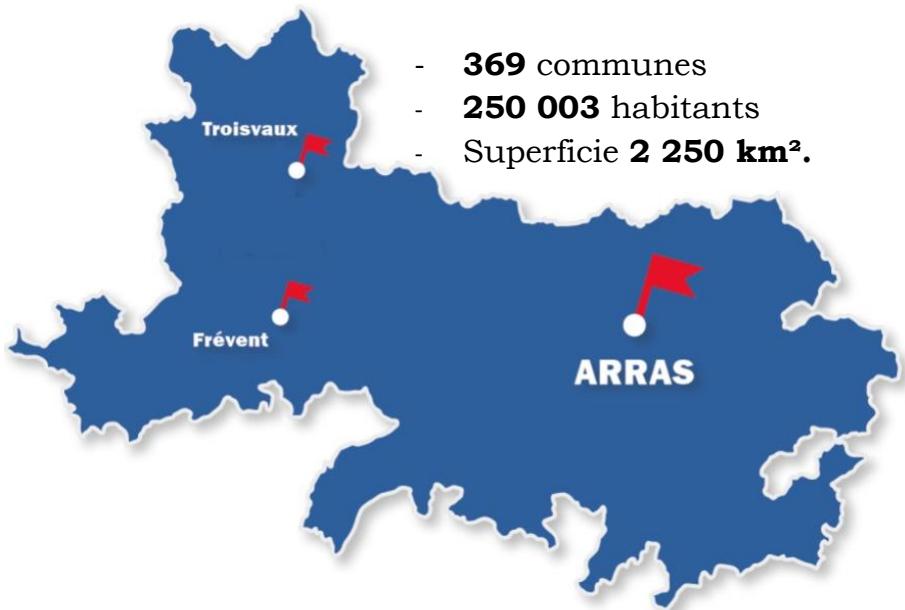
## NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

### L'Arrondissement d'Arras

D'une action strictement locale, la ville d'Arras, puis intercommunale, la CUA, désormais elle couvre l'arrondissement d'Arras. Son implantation sur la commune de Troisvaux dans le Ternois lui sert d'appui pour pouvoir répondre aux besoins repérés.

### Nous sommes présents :

- Troisvaux – Abbaye de Belval
- Frévent
- Arras



- **369** communes
- **250 003** habitants
- Superficie **2 250 km<sup>2</sup>**.

---

## NOS MOYENS

### **Différents dispositifs adaptés :**

- Hébergement d'urgence
- Logements de stabilisation
- CHRS
- Logements temporaires ALT
- IML Ukraine

- Les dispositifs spécifiques :
  - « femmes victimes de violences »
  - « hommes auteurs de violences »
- HU SPIP
- Les accueils de jour
- Les accueils de nuit
- Les maraudes
- Les LHSS

L'aide aux sans-abri étant complexe, l'association ne s'interdit pas de développer toute action pouvant lutter contre le sans-abrisme. C'est ainsi que ses statuts ont été réformés en 2022 à l'occasion des 40 ans de l'association afin d'avoir l'innovation comme dynamique associative.

### **Une équipe pluridisciplinaire :**

- travailleurs sociaux,
- veilleurs de nuit,
- médecin,
- maîtres de maison,
- moniteurs,
- animateurs.

Une attention particulière est donnée à la qualification de nos équipes. En effet, le développement de différents dispositifs nécessite

des spécialisations, d'où la notion de pluridisciplinarité de l'équipe.

---

## NOS ADHÉRENTS

Le nouveau bureau élu en 2022 s'est donné comme objectif d'augmenter le nombre d'adhérents de l'association afin de faire partager son idée et ses valeurs par un grand nombre de personnes. 57 adhérents en 2024-2025 soit une évolution de + 21% (47 en 2023-2024).



360 heures pour des réunions partenariales sur l'année.

## **Reconnaissance des financeurs et partenaires :**

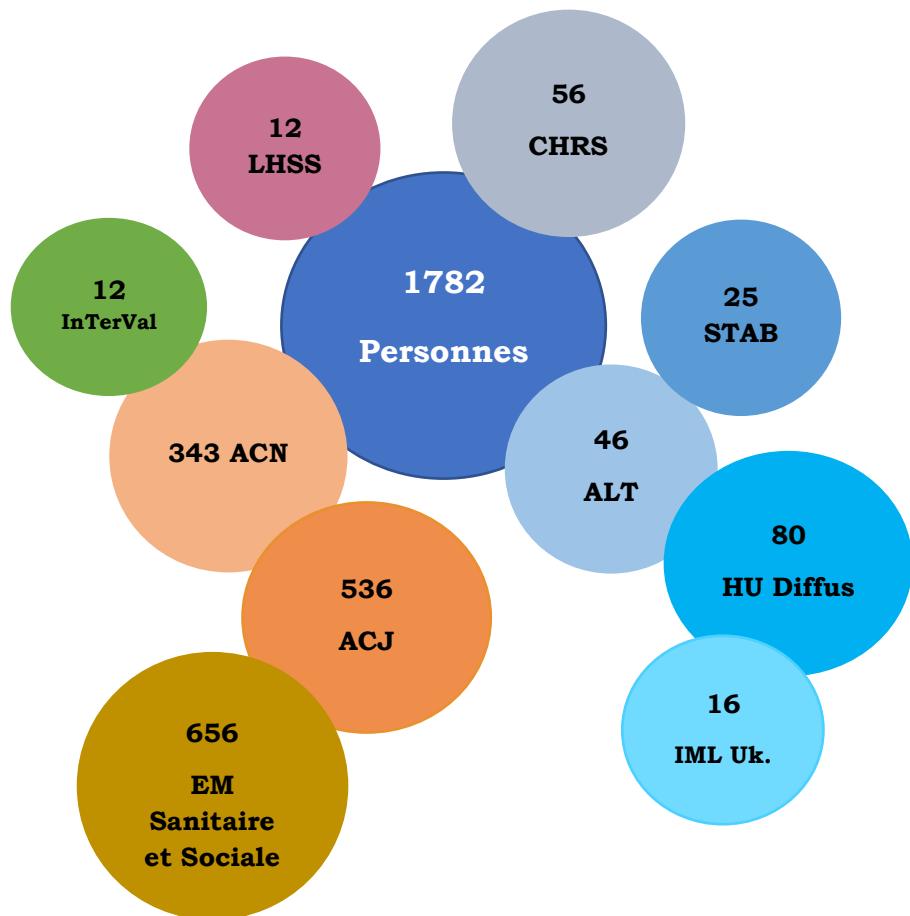
Une reconnaissance soutenue et constante depuis des années de l'État, de la DDETS, de l'ARS, de la CUA, des villes d'Arras, de Frévent et de Troisvaux pour le travail effectué et réalisé

par les services de l'association est toujours d'actualité.

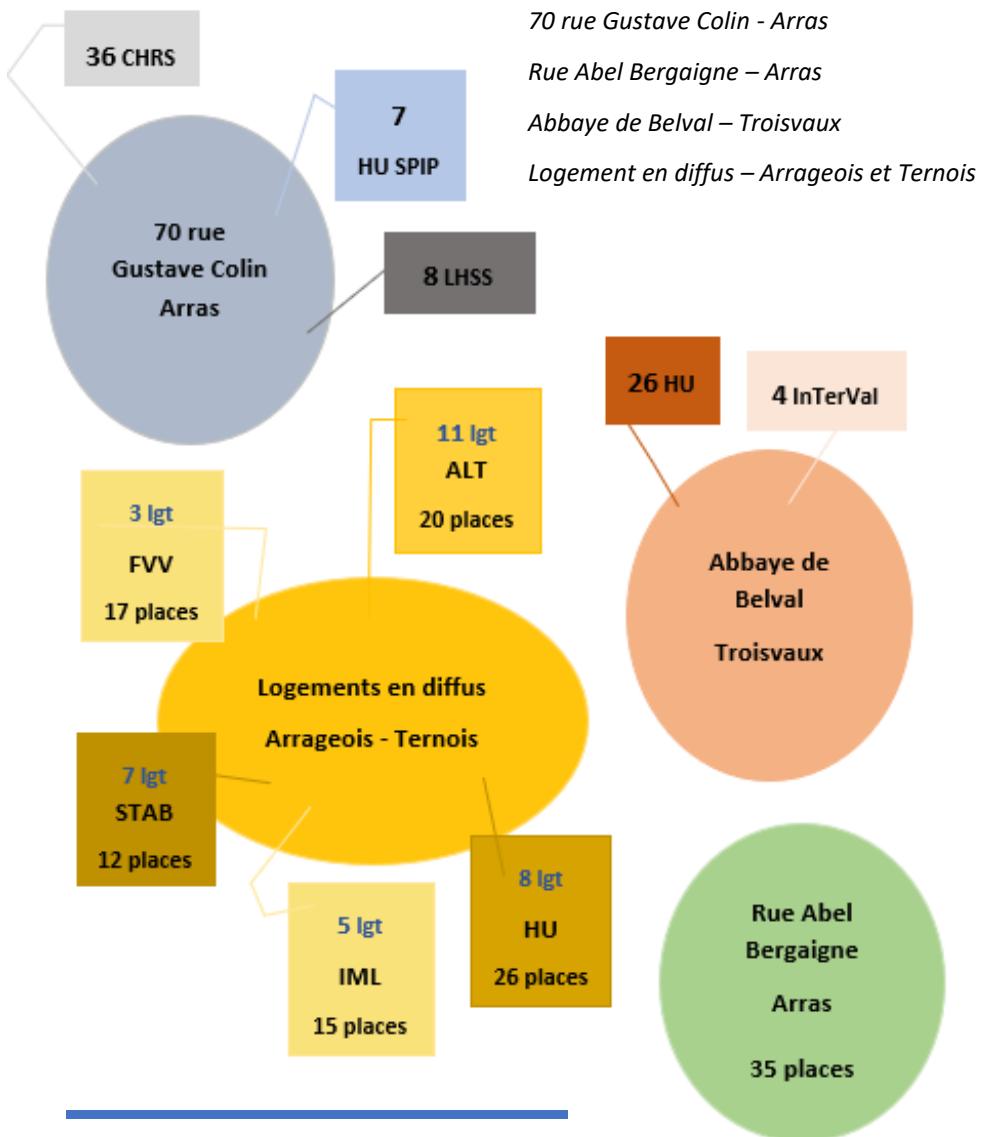
---

## NOS CHIFFRES CLÉS

**1782 Personnes hébergées et/ou accompagnées**



## 4 SITES



## 3 PÔLES

*Pôle hébergement-logement*

*Pôle veille-sociale*

*Pôle santé*

Total personnes hébergées et accompagnées par l'association en 2024	1782	En %	Total personnes hébergées et accompagnées par l'association en 2023	2027	En %
<b>Dont PAR DISPOSITIF</b>					
Urgence Sociale : Accueil de nuit LHSS	343	30%	Urgence Sociale : Accueil de nuit LHSS	461	38%
Urgence Sociale : Accueil de jour	12	1%	Urgence Sociale : Accueil de jour	17	1%
Hébergement d'Urgence ALT	536	48%	Hébergement d'Urgence ALT	518	42%
Dispositif Stabilisation CHRS	80	7%	Dispositif Stabilisation CHRS	68	6%
InTerVal	46	4%	InTerVal	44	4%
IML Ukraine	25	2%	Dispositif Stabilisation CHRS	32	3%
<b>Total hébergées à l'ASA</b>	<b>1126</b>	<b>100%</b>	<b>Total hébergées à l'ASA</b>	<b>1227</b>	<b>98%</b>
Équipe mobile sanitaire et Sociale	656	37%	Équipe mobile sanitaire et Sociale	800	39%
<b>TOTAL Personnes reçues</b>	<b>1782</b>		<b>TOTAL Personnes reçues</b>	<b>2027</b>	
En nombre de Ménages	1056		En nombre de Ménages	1158	
Analyse du public reçu :			Analyse du public reçu :		
Ménages sans enfants	1025	97%	Ménages sans enfants	1130	98%
Ménages avec au moins un enfant à charge	31	3%	Ménages avec au moins un enfant à charge	28	2%
<b>Total des ménages</b>	<b>1056</b>	<b>100%</b>	<b>Total des ménages</b>	<b>1158</b>	<b>100%</b>

		Ressources du public reçues :	Ressources du public reçues :	
Emplois stables	27	3%	Emplois stables	32
Emplois précaires	36	3%	Emplois précaires	49
Chômeurs ayant travaillés ou non	288	27%	Chômeurs ayant travaillés ou non	45
Bénéficiaires des indemnités sociales	264	25%	Bénéficiaires des indemnités sociales	337
En formation ou ayant suivi une formation	5	0%	En formation ou ayant suivi une formation	0
Boursier	0	0%	Boursier	0
Sans ressources	290	27%	Sans ressources	340
Autres	108	10%	Autres	83
Non renseignés car personnes de passage	38	4%	Non renseignés car personnes de passage	272
<b>Total des ménages</b>	<b>1056</b>	<b>100%</b>	<b>Total des ménages</b>	<b>1158</b>
<b>Principales difficultés rencontrées par le</b>				
Précarité à l'emploi	309	31%	Précarité à l'emploi	146
Gestion de budget	112	11%	Gestion de budget	71
Ressources faibles ou irrégulières	188	19%	Ressources faibles ou irrégulières	144
Impayés de loyer	46	5%	Impayés de loyer	34
Surendettement	37	4%	Surendettement	42
Manque de coopération du ménage	16	2%	Manque de coopération du ménage	10
Isollement	95	9%	Isollement	129
Trouble du voisinage	7	1%	Trouble du voisinage	9
Difficultés d'intégration dans le logement	27	3%	Difficultés d'intégration dans le logement	42
Difficultés linguistiques	21	2%	Difficultés linguistiques	20
Problèmes de santé	126	12%	Problèmes de santé	144
Difficulté dans la fonction parentale	28	3%	Difficulté dans la fonction parentale	23
<b>Total difficultés traitées</b>	<b>1012</b>	<b>100%</b>	<b>Total difficultés traitées</b>	<b>814</b>
				<b>100%</b>

			<b>Sorties des dispositifs sur total des ménages</b>		
Locataires parc public	41	5%	Locataires parc public	62	7%
Locataires parc privé	17	2%	Locataires parc privé	12	1%
Sous locataire privé	0	0%	Sous locataire privé	0	0%
Hébergés en famille	23	3%	Hébergés en famille	40	4%
Hébergés par un tiers	38	5%	Hébergés par un tiers	61	6%
Centre d'hébergement différentes formes	151	18%	Centre d'hébergement différentes formes	164	17%
Solibail	0	0%	Solibail	0	0%
hotels	2	0%	hotels	1	0%
Fin de contrat	0	0%	Fin de contrat	0	0%
autres (prison - hôpital - autres éts de santé etc)	249	30%	autres (prison - hôpital - autres éts de santé etc)	318	34%
Non renseignés car personnes de passage	300	37%	Non renseignés car personnes de passage	289	31%
<b>Total ménages sortis</b>	<b>821</b>	<b>100%</b>	<b>Total ménages sortis</b>	<b>947</b>	<b>100%</b>
Ressources des ménages sortis :			Ressources des ménages sortis :		
Emploi stable	21	3%	Emploi stable	25	3%
Emploi précaire	40	5%	Emploi précaire	45	5%
Chômeurs ayant travaillés	20	2%	Chômeurs ayant travaillés	32	3%
Prestations diverses	259	32%	Prestations diverses	331	35%
Formations	3	0%	Formations		0%
Bourses	0	0%	Bourses	0	0%
Sans ressources	166	20%	Sans ressources	227	24%
Non renseignés	312	38%	Non renseignés	287	30%
<b>Total ménages sortis</b>	<b>821</b>	<b>100%</b>	<b>Total ménages sortis</b>	<b>947</b>	<b>100%</b>

## ANALYSE

### Une évolution qualitative au service des usagers

En comparant les chiffres de 2024 à ceux de l'année précédente, une baisse apparente de l'activité peut être constatée. Toutefois, cette diminution ne traduit pas un recul, mais bien une évolution qualitative de notre accompagnement, en cohérence avec les orientations stratégiques adoptées par nos services.

#### **Une baisse maîtrisée, reflet d'un accompagnement renforcé**

En 2024, 1 782 personnes ont été hébergées, accompagnées et aidées, soit une baisse de 12 % en valeur, mais une stabilité en volume. Cette évolution s'explique principalement par la réorganisation de l'équipe mobile sanitaire et sociale. En 2023, cette équipe venait d'être mise en place, en complément de l'équipe mobile sociale, ce qui avait généré un volume d'interventions plus élevé. En 2024, les deux équipes ont été mutualisées, permettant une

intervention conjointe, plus ciblée et plus efficiente, pour un même usager.

### **Hébergement : moins de rotations, plus de stabilité**

L'activité d'hébergement affiche une baisse de 8 %, malgré un taux d'occupation remarquable de 99,21 %. Cette évolution était anticipée. En réponse aux situations dramatiques vécues en 2023 – notamment des décès précoces après l'accès au logement – nous avons revu notre approche. L'objectif est désormais de mieux évaluer la capacité des usagers à accéder à un logement autonome, ce qui se traduit par une augmentation de la durée moyenne de séjour :

- 7 mois à Arras,
- 4 mois à Belval,
- 2 mois à La Margelle.

### **Un public mieux ciblé, des parcours mieux accompagnés**

Nous observons une hausse du nombre de chômeurs (ayant travaillé ou non) et une baisse des personnes sans ressources. Cela témoigne

de l'efficacité de notre commission des admissions, mise en place en juillet 2020, qui oriente chaque usager vers le dispositif le plus adapté à sa situation.

Par ailleurs, notre anticipation de la réforme du RSA et nos efforts en matière de réinsertion ont permis à plusieurs bénéficiaires d'accéder à des contrats de travail de courte durée. Le recul significatif du nombre de situations non renseignées confirme également un suivi plus rigoureux de la part de nos équipes.

### **Des résultats concrets sur les problématiques sociales**

L'orientation vers un accompagnement plus approfondi porte ses fruits :

- Diminution des situations de surendettement, d'isolement et de troubles de voisinage,
- Meilleure intégration dans le logement,
- Nombre important de difficultés traitées, preuve de l'efficacité de notre approche.



## **Un ancrage partenarial solide**

Les sorties positives restent stables, signe d'une bonne insertion de notre association dans le tissu partenarial local. À noter également : 31 % des personnes accompagnées ont moins de 30 ans, ce qui confirme notre capacité à toucher un public jeune, souvent en situation de grande précarité.

## **Conclusion**

Les résultats de 2024 démontrent que la baisse quantitative de l'activité est le reflet d'un recentrage stratégique sur la qualité de l'accompagnement. Cette dynamique ne pourrait se concrétiser sans le soutien actif de nos partenaires et financeurs, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement à nos côtés.

## RESSOURCES HUMAINES



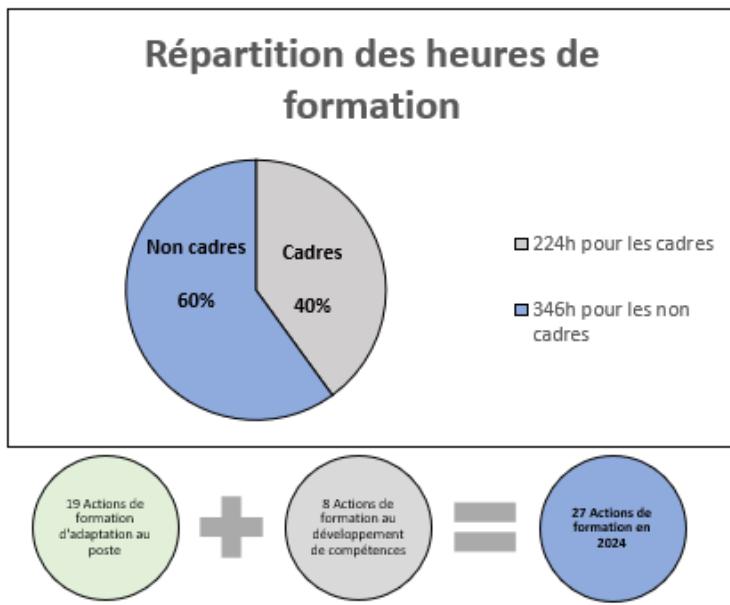
Au 31/12/24 :	
Contrats	51 Salariés permanents (CDI)
	2 Renforts (CDD)
	+ 2 Stagiaires gratifiés
	(dont 4 personnes en situation de handicap l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est donc remplie)
ENTREES	
Embauches sous CDI (hors CDD transformés en CDI)	5
Embauches sous CDD Dont CDD transformés en CDI	11 1
SORTIES	
Départ à la retraite	1
Licenciement pour inaptitude d'origine professionnelle	1
Ruptures conventionnelles	7
Rupture de contrat avant la fin de la période d'essai	1
Ruptures de contrat à l'initiative du salarié	3
Arrivées à terme du contrat	9

**Index égalité professionnelle à présent visible sur le site internet de l'ASA<sup>1</sup>**



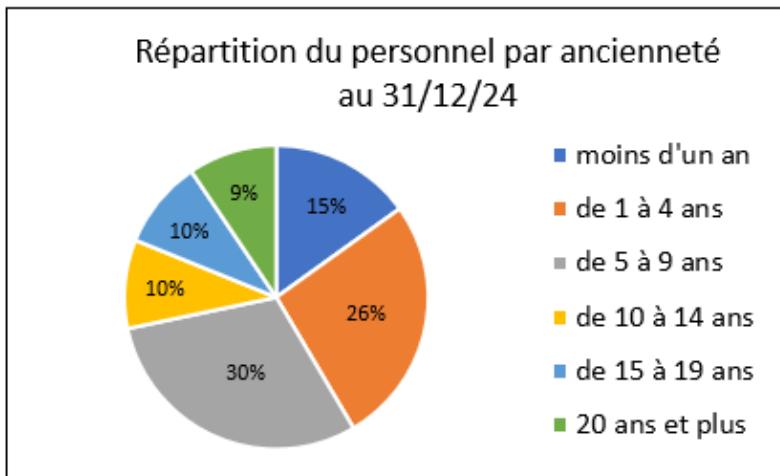
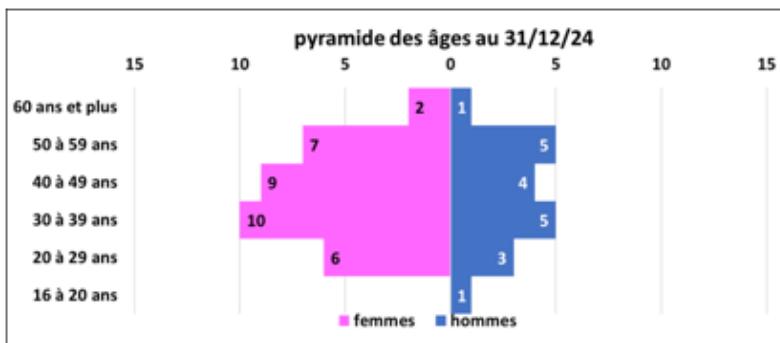
570 heures de formation dispensées en 2024 :

- 154 heures pour les hommes
- 416 heures pour les femmes



**Au 31/12/24 :** 81% des salariés ont un diplôme adapté à leur fonction.

<sup>1</sup> <https://asa62.fr/>

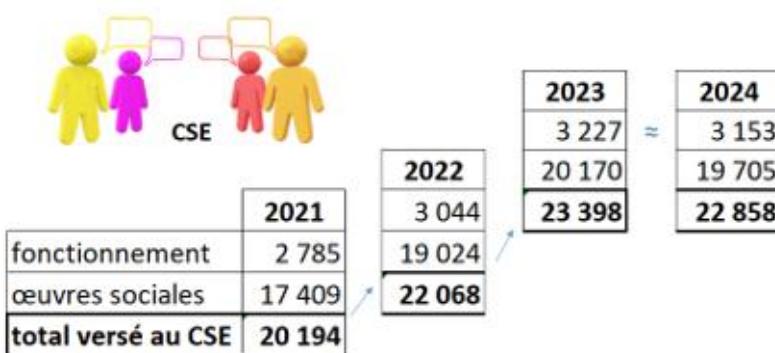


L'analyse combinée de la pyramide des âges et de la répartition du personnel par ancienneté met en lumière la stabilité des tranches intermédiaires (de 30 à 49 ans), fidèles à l'ASA et dotées d'une expérience solide, permettant ainsi la transmission des connaissances et des

compétences à la nouvelle génération (de 16 à 29 ans) afin d'anticiper les futurs départs à la retraite.

Les actions de formation, le recrutement de personnel qualifié et la détection de « professionnels clés » ont pour vocation d'assurer la relève grâce à un développement des compétences en interne tout en intégrant les savoirs externes. La désignation de coordinatrices en 2024 vise notamment à promouvoir cette dynamique et à harmoniser l'ensemble des pratiques et savoirs au sein de l'association.

## CSE



## **RÉALISATIONS**

En 2024, le Comité Social et Économique (CSE) a tenu un total de sept 7 réunions, comprenant 5 réunions ordinaires et 2 réunions extraordinaires (dans le cadre d'un licenciement pour inaptitude avec impossibilité de reclassement).

Les réunions ordinaires ont quant à elles permis d'aborder des sujets essentiels tels que les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés ainsi que les enjeux stratégiques de l'association.

La Direction a également consulté le CSE à plusieurs reprises, au cours de l'année 2024, afin d'obtenir son avis sur le plan de formation et l'installation de caméras de surveillance dans les locaux permettant ainsi de renforcer la sécurité, de prévenir certains comportements et d'assurer un environnement de travail serein.

Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, la direction générale et les déléguées syndicales se sont réunies pour renouveler l'accord sur le congé pour enfant malade et pour acter un nouvel accord sur la Qualité de Vie au Travail. Cet accord prévoit notamment la désignation d'un référent QVT, l'amélioration de la

qualité des communications (Technologie de l'Information et de la Communication, droit à la déconnexion, révision de l'accord sur l'informatique) et l'amélioration de la qualité des équipements...

Un accord sur la modulation du temps de travail est en projet. Il est testé dans les conditions réelles grâce au logiciel Kelio, outil qui aide la direction et le personnel à évaluer le temps de travail de chacun.

## FAITS MARQUANTS

### JANVIER

#### Nouvel an

Avant les festivités, visite de Monsieur BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais, pour présenter ses vœux.

### Des réveillons du Nouvel An solidaires avec les plus démunis

**ARRAS.** Les plus démunis n'auront pas tous traversé la nouvelle année seuls et isolés. Partout dans le département, les dispositifs d'accueil et de réinsertion ont réveillonné avec leurs résidents le soir du 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier à midi. Ils étaient une quarantaine de convives à l'accueil de jour La Margelle d'Arras, autant au Petit être voisin, quelques-uns également à l'abbaye de Belval à Troisvaux.

« On essaye de marquer le coup à chaque événement classique du calendrier », signalait dimanche Sandra Pawlow au préfet Jacques Billant, venu les saluer. Compte tenu des nombreux publics accompagnés dans le Pas-de-Calais à la Saint-Sylvestre, « on est le plus grand restaurant de la ville », appuyait encore la cheffe de service pôle santé et



Le préfet Jacques Billant (au centre) a entamé sa tournée du réveillon à la Margelle.

équipe mobile de la Margelle. D'autres initiatives généreuses ont également fleuri à l'aube de 2024.

Les Trois Brasseurs, par exemple, ont offert dimanche

soir soixante repas complets (un plat, un dessert et une boisson) au profit de bénéficiaires des Restos du cœur d'Arras Musset. Cet hiver, ce seul centre accueille plus de mille personnes. ■ A. CHA

## Vœux de l'ASA et installation des cadres.



## JUIN

### Assemblée Générale et 10 ans du Petit Âtre.



## JUILLET

### Cérémonie de remise de la médaille d'or de la ville d'Arras à l'Abbé Pierre-Marie LEROY.



## SEPTEMBRE

### Séminaire des adhérents.



DÉCEMBRE

Noël

Passage du Père Noël  
et visite de Monsieur LETURQUE Maire d'Arras



# Rapport Annuel

## Pôle Hébergement-Logement

Activité 2024



**Association d'Aide aux Sans Abri**

**70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS**

**📞 03.21.55.01.12**

## PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT – LOGEMENT

PAR SANDRA PAWLOW – CHEFFE DE SERVICE

Chers partenaires,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec engagement que je vous présente le rapport d'activité 2024 du Pôle Hébergement Logement de l'ASA. Ce document reflète le travail réalisé au cours de l'année, les avancées accomplies, ainsi que les défis auxquels nous avons été confrontés pour accompagner au mieux les personnes en situation de précarité.

Cette année encore, les équipes ont été pleinement mobilisées pour répondre aux besoins complexes d'un public en grande vulnérabilité, dans un contexte social et économique toujours plus exigeant. Au-delà des chiffres que vous découvrirez dans ce rapport, ce sont des parcours de vie, des accompagnements individualisés, des engagements humains et professionnels qui ont guidé notre action au quotidien.

Ce bilan met en lumière les avancées, les difficultés rencontrées, mais surtout la dynamique collective qui anime notre association : un travail partenarial renforcé, une adaptation constante de nos pratiques, et une volonté affirmée de placer la personne accompagnée au cœur de nos dispositifs.

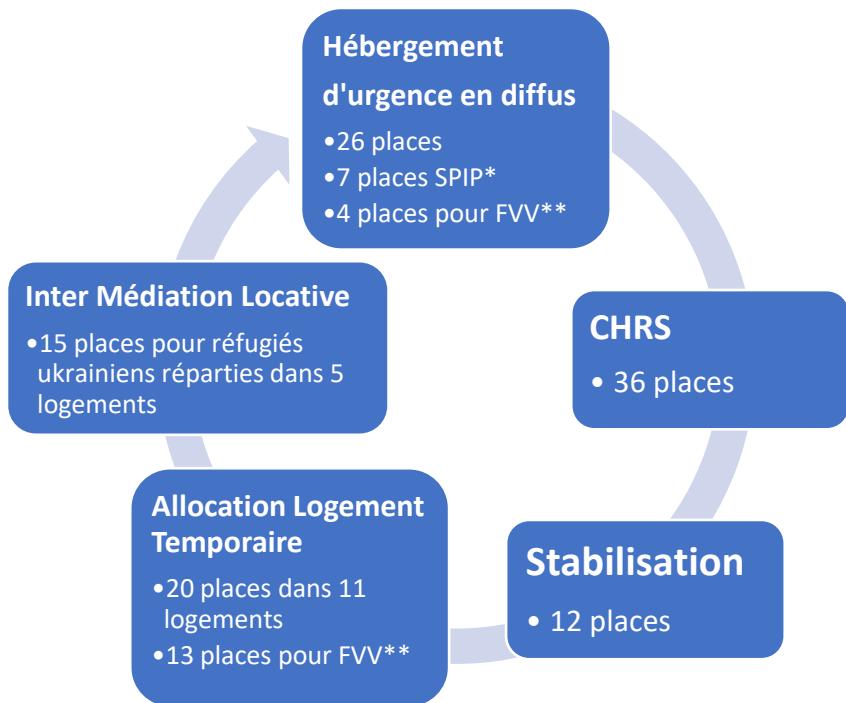
Je tiens à saluer l'implication sans faille des équipes, des partenaires et de l'ensemble des professionnels engagés à nos côtés.

Ensemble, nous poursuivons notre mission : offrir un accompagnement respectueux, structurant et porteur de sens, au service de l'inclusion sociale.

Je vous remercie pour votre attention et pour la confiance que vous accordez à notre action.

## NOUS CONNAÎTRE

Le pôle hébergement logement est composé des dispositifs et services ci-dessous. Son objectif est de rendre l'accès à l'autonomie à toute personne accueillie.



\* pour sortants de détention

\*\* femmes victimes de violences

# HÉBERGEMENT D'URGENCE

Grâce à la mise à disposition de **26 places d'hébergement d'urgence**, dont **24 en logements diffus** et **2 en hébergement collectif**, l'ASA est en capacité d'apporter une **réponse rapide et adaptée** aux personnes ou familles confrontées à une situation de grande précarité.

Ces places se répartissent de la manière suivante :

- **18 à Arras,**
- **3 à Achicourt,**
- **5 à Saint-Pol-sur-Ternoise.**



En 2024, le service a accueilli **47 personnes**, contre **34 en 2023**,

dont **15 enfants**, soit une **augmentation de 38,24 %** de l'activité.

Ces personnes représentaient **29 ménages**, pour un **taux d'occupation moyen de 100,65 %**, marquant une **hausse de 13,23 %** par rapport à l'année précédente.

## DISPOSITIF HU DIFFUS

### ORIGINE DES PERSONNES ACCUEILLIES À LEUR ARRIVÉE

- **54,84 %** provenaient de dispositifs relevant de la **veille sociale**,
- **56 %** des admissions concernaient des personnes issues de l'**international**, tandis que **19 %** étaient originaires de la **Communauté urbaine d'Arras (CUA)**.

### SITUATION FINANCIÈRE À L'ADMISSION

- **66 %** des personnes accueillies étaient **sans revenu**,
- **6,7 %** percevaient les **minima sociaux**,

- **14,1 %** disposaient d'un **revenu d'activité**, représentant une **augmentation de 5 %** par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par une **hausse de l'accueil de travailleurs précaires.**

---

#### DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

Au **31 décembre 2024**, la **durée moyenne de séjour** pour l'ensemble des personnes ayant occupé une place en hébergement d'urgence s'établit à **7 mois**, contre **23 mois en 2023**, soit une **diminution de 69,5 %**.

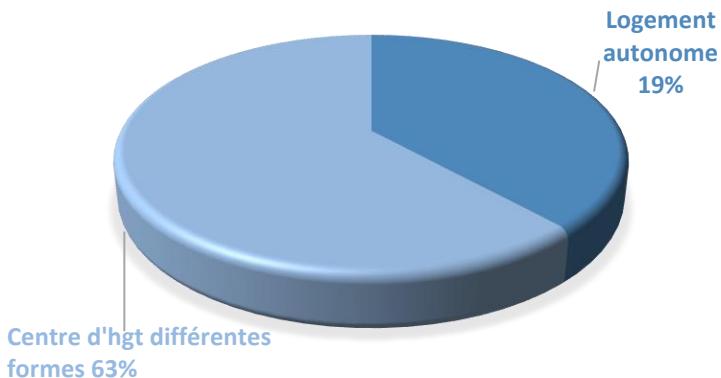
Cette baisse significative s'explique par :

- Une **amélioration des situations administratives** à l'entrée sur le dispositif HU,
- Les **effets positifs de l'accompagnement éducatif** mené en amont par les **équipes mobiles**,
- Et l'action conjointe de la **veille sociale**, ayant favorisé une meilleure **employabilité** et un **accès plus rapide au logement**.

---

## SORTIES DU DISPOSITIF

En 2024, **16 ménages** ont quitté le dispositif, contre **6 en 2023**, traduisant une dynamique de parcours plus fluides et une meilleure orientation vers des solutions pérennes.



## STABILISATION

Le dispositif met à disposition **12 places**, réparties sur les secteurs d'**Arras** et de **Frévent**, destinées à accueillir des personnes encore **éloignées des parcours d'insertion**, dans une logique de **stabilisation** et de **préparation à l'autonomie**.

L'objectif principal est de favoriser leur **orientation vers un logement transitoire ou autonome**, ou vers des **structures adaptées** à leur situation personnelle et sociale.

Ces personnes, bien qu'encore en besoin d'un **accompagnement renforcé** par les équipes de terrain, présentent un **niveau d'autonomie suffisant** pour quitter les structures d'hébergement classique telles que le **CHRS**.

Ce dispositif agit comme un **sas de transition**, positionné entre l'hébergement institutionnel (CHRS) et des solutions plus autonomes comme l'**ALT** (Accompagnement vers le Logement Temporaire). Il permet d'**évaluer la capacité**

**d'autonomie** de la personne et de déterminer l'**orientation la plus adaptée** à ses besoins.

## PUBLIC ACCUEILLI

Le dispositif s'adresse aux **adultes vivant seuls ou en couple**, qu'ils soient **avec ou sans enfant**, confrontés à des situations de précarité et nécessitant un accompagnement pour accéder à un logement autonome.

## CONTENU DE L'ACTION

**L'équipe en charge du dispositif** met en place un accompagnement global et personnalisé, visant à :

- **Permettre à la personne de se confronter à la gestion autonome** d'un logement et à l'organisation de la vie quotidienne, dans le but de renforcer son autonomie.
- **Évaluer l'autonomie nécessaire** à l'accès à un logement permanent et adapté à ses besoins.

- **Affiner le projet personnalisé** de chaque individu, en tenant compte de ses ressources, de ses aspirations et des enjeux sociaux et administratifs liés à son parcours.

## BILAN

En 2024, ce dispositif a accueilli **13 ménages** (soit **25 personnes**, dont **12 enfants**), marquant une diminution de **7 ménages** par rapport à l'année précédente.

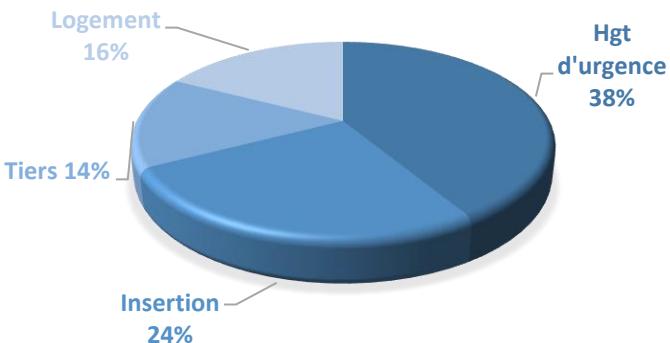
Le **taux d'occupation** demeure élevé pour la **deuxième année consécutive**, s'établissant à **102,74 %**, soit une **augmentation de 19,47 %** par rapport à 2022. La **durée moyenne de séjour** pour les personnes accueillies a été de **10 mois**.

---

## SITUATION À L'ADMISSION

- **38 %** des personnes accueillies provenaient de dispositifs d'**hébergement d'urgence**,

- **24 %** étaient issues d'un **hébergement d'insertion**,
- **14 %** étaient hébergées **chez des tiers** ou en **famille**,
- **16 %** provenaient d'un **logement personnel**.




---

#### SITUATION FINANCIÈRE À L'ADMISSION

Sur les **13 ménages accueillis** :

- **76,9 %** percevaient les **minima sociaux**, contre **40 % en 2023**,
- **15 %** disposaient d'un **revenu d'activité**.

---

## SORTIES DU DISPOSITIF

En 2024, **6 ménages** ont quitté le dispositif, parmi lesquels **67 %** ont accédé à un **logement privé**.

## ANALYSE

Le profil des **publics accueillis** ces dernières années au sein du dispositif de stabilisation évolue : une **autonomisation progressive** des personnes est observée, avec **55 % d'entre elles issues du département**. Ce changement témoigne de l'efficience du dispositif, qui semble mieux répondre aux besoins de **personnes plus autonomes**.

Le dispositif représente une **réelle plus-value** par rapport aux **hébergements CHRS traditionnels**. En offrant des **logements diffus**, il permet une **meilleure évaluation de l'autonomie** des personnes accompagnées et favorise leur **réinsertion progressive dans un logement pérenne**. Ce dispositif complète ainsi efficacement les parcours d'insertion, en permettant une **transition plus douce** vers un logement stable et autonome.

## CHRS « LE PETIT ÂTRE »

### **Présentation du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)**

Implanté depuis 2014 au 70 rue Gustave Colin à Arras, le CHRS dispose d'une capacité d'accueil de 36 places réparties entre chambres individuelles, chambres doubles et studios, afin d'offrir des conditions d'hébergement adaptées aux besoins des personnes accueillies. Le centre reçoit un public mixte, composé de personnes majeures, seules ou en couple, en situation de grande précarité.

Pour répondre aux besoins spécifiques de certains résidents, le CHRS est également équipé d'un chenil, permettant d'accueillir les personnes accompagnées de leur animal de compagnie, reconnaissant ainsi l'importance du lien affectif dans le parcours de réinsertion.

La majorité des orientations se fait après un passage par un dispositif d'hébergement d'urgence ou par la veille sociale.

## OBJECTIFS

Mobiliser les dispositifs d'aide sociale afin de soutenir les personnes en situation de grande précarité, dans une logique de réinsertion et de restauration de l'autonomie. L'action vise à favoriser leur accès ou leur retour à une vie sociale stabilisée, en milieu ordinaire ou adapté, notamment à travers l'accès au logement, à l'emploi et aux droits fondamentaux.

## CONTENU DE L'ACTION

**Dans le respect de la loi n° 2022-2 du 7 février 2022, qui consacre la place centrale de l'usager dans son parcours d'accompagnement, le CHRS s'engage à mettre en œuvre un accompagnement individualisé, fondé sur :**

- la participation active de la personne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de son projet personnalisé ;
- la reconnaissance de ses droits, de ses besoins et de ses ressources personnelles;

- une démarche globale, co-construite, favorisant l'accès à l'autonomie et l'inclusion sociale durable.

**Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** propose ainsi un accompagnement global, structuré autour de l'accueil, de l'hébergement et du soutien socio-éducatif. Cet accompagnement vise à favoriser la réinsertion des personnes accueillies, dans une dynamique progressive vers l'autonomie. Le public accueilli présente des vulnérabilités complexes — sociales, psychiques, sanitaires — qui nécessitent un cadre sécurisant et un accompagnement renforcé, adapté à chaque situation.

L'intervention de l'équipe pluridisciplinaire s'articule autour des axes suivants :

- **Offre d'un hébergement sécurisé et structurant**, favorisant un cadre de stabilité propice à la reconstruction ;
- **Accompagnement à l'accès aux droits** : ouverture ou réactivation des droits sociaux, accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et de santé ;

- **Soutien éducatif et psychosocial individualisé**, axé sur la reprise de confiance, l'estime de soi et la redynamisation des projets de vie ;
- **Construction et suivi du projet personnalisé d'insertion**, avec un travail sur l'autonomie dans la gestion du quotidien ;
- **Accompagnement à l'insertion professionnelle** : orientation vers l'emploi, la formation, ou les chantiers d'insertion en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs ;
- **Préparation à la sortie** et accompagnement vers des solutions de logement adaptées (logement autonome, accompagné, intermédiation locative, etc.) ;
- **Travail en réseau** avec les services sociaux, médicaux, psychologiques, judiciaires et les bailleurs, dans une logique de continuité de parcours et de réponse coordonnée aux besoins complexes ;
- **Accès à la culture et à la citoyenneté** : mise en place d'actions culturelles (sorties, ateliers, rencontres artistiques) en partenariat avec les structures locales,

pour favoriser l'ouverture, la participation sociale et l'épanouissement personnel.

Des actions collectives et des temps de vie partagés sont également proposés pour renforcer les liens sociaux, favoriser l'expression et soutenir l'apprentissage du vivre-ensemble.

### La commission d'admission

Mise en place en juillet 2020, la commission d'admission permet d'établir un diagnostic social et global en amont de chaque admission. Un référent est ensuite désigné en fonction de la situation de la personne accueillie, afin de construire un projet d'accompagnement individualisé. Cette commission permet de garantir une meilleure adéquation entre les profils des personnes orientées et les capacités d'accompagnement du CHRS. Il favorise également un engagement partagé dès l'admission, limitant les ruptures de parcours et améliorant la qualité de prise en charge.

En 2024, la commission s'est réunie à **22 reprises** et a traité **75 demandes**.

- **48 admissions** ont été validées,
- **27** ont fait l'objet d'un **refus ou d'un ajournement**.

Parmi les admissions accordées, **36 personnes ont intégré le dispositif**, tandis que **16 ont finalement renoncé à l'intégration** après notification de l'accord.

## BILAN

En 2024, le CHRS a accueilli **56 personnes**, en léger recul par rapport à 2023 (65 personnes). La majorité du public reste masculine, avec **53 hommes et 3 femmes**, dont **un couple**. La **tranche d'âge la plus représentée** demeure celle des **50-59 ans**, représentant **30,3 %** des personnes accueillies.

Le **taux d'occupation** a connu une progression significative, atteignant **99,92 %** sur l'année, pour une **durée moyenne de séjour de 18 mois**, traduisant la complexité des situations accompagnées. Mais également la volonté affirmée de l'association de travailler de manière plus approfondie les conditions de sortie des personnes accompagnées.

---

## PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

Les trajectoires des usagers restent marquées par des **ruptures multiples** (familiales, professionnelles, sociales) et des **contextes de grande précarité**.

- **49 %** des personnes accueillies sont **sans qualification**,
- **37 %** ont un **niveau de formation de type V** (CAP, BEP),
- **65,45 %** sont **originaires de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA)**.

À leur admission :

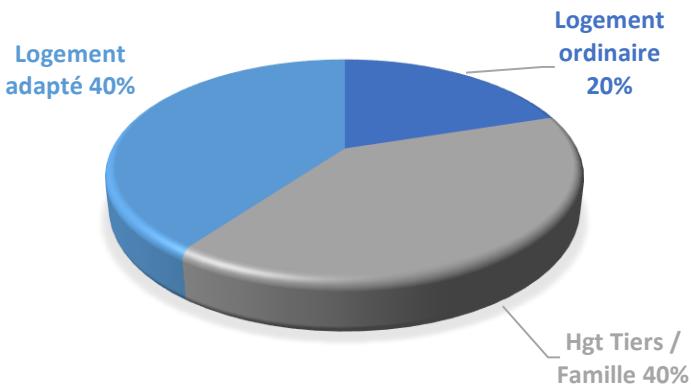
- **72 %** étaient issus de dispositifs **d'hébergement d'urgence** (contre 47 % en 2023, soit une augmentation de 53 %),
- **7 %** vivaient à la rue,

---

## SORTIES DU DISPOSITIF

En 2024, **20 personnes** sont sorties du CHRS, avec les orientations suivantes :

- **20 %** vers un **logement ordinaire**, via un bailleur social ou privé,
- **40 %** vers un **logement adapté** (maison relais, ALT, dispositif de stabilisation...).



## PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES À L'ARRIVÉE

Les principales difficultés identifiées par l'équipe à l'entrée concernent :

- la **précarité de l'emploi et des ressources instables ou très faibles**,
- des **capacités limitées en gestion budgétaire**,

- une **santé mentale altérée pour 70,8 %** des personnes,
- une **addiction (alcool, drogues, médicaments)** constatée pour **74 %** du public.

## MOMENTS FORTS

Notre partenariat avec l'office des sports.



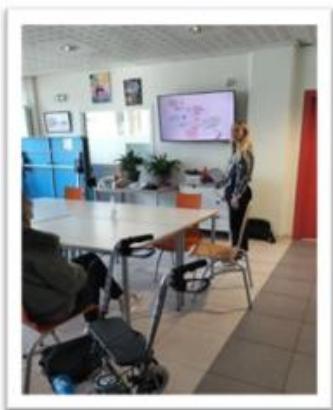
Chaque jeudi matin, l'office des sports intervient pour une séance de sport !

Malgré les conditions climatiques, Fabien trouve toujours une solution.

Une pétanque dans la salle de vie, une partie de ping-pong, un basket.

Tous les moyens sont bons pour s'amuser et créer de la cohésion au travers des belles valeurs du sport.

## FÉVRIER



En ce mois de février, nous avons pu profiter de l'arrivée de Chloé en tant que stagiaire au sein du CHRS.

Bienvenue à elle !

## MARS

Ce samedi 11 et dimanche 12 mars, nous avons organisé un entraînement ainsi qu'un tournoi de fléchettes. Nous avons eu 8 participants et de nombreux spectateurs pour applaudir et encourager.

Pour finir le week-end en beauté, nous avons fait un goûter crêpe party.



## AVRIL

Une sortie avec le pôle LHSS a été organisée à Berck lors des Cerfs-Volants. Une belle journée tous ensemble !



Les rencontres Internationales de Cerfs-Volants sont un événement annuel qui se déroule sur la plage de Berck-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais.

C'est un spectacle coloré où des milliers de cerfs-volants s'élèvent dans le ciel, créant une ambiance magique.

## MAI

Cette année, nous avons pu fêter la fête des voisins !



L'ASA est au cœur du quartier, afin de créer du lien avec les habitants et apprendre

à nous connaître, nous organisons pour la deuxième fois « la fête des voisins » qui a eu lieu à l'intérieur du CHRS suite au mauvais temps.

## JUILLET



Dans la continuité du bon dynamisme observé, des référents ont été désignés parmi les résidents, chacun a pu se positionner dans le but de participer et améliorer la vie en collectivité.

Chacun intervient dans un domaine différent (cuisine, espaces communs, laverie...).

## SEPTEMBRE

### Le repas à thème

Lors d'un conseil de vie sociale, il a été évoqué que les résidents souhaitent une fois par mois un repas à thème, les résidents proposent une idée de repas : c'est dans ce contexte qu'un choix a été porté sur le choix d'un menu : la carbonade flamande et des gaufres en dessert.



Ce mois-ci, la Belgique a été mise à l'honneur avec de bonnes gaufres !

## OCTOBRE

### « Tous en baskets pour la santé mentale »

Ce 8 octobre a eu lieu la journée tous en basket pour la santé mentale. Accompagnés



par Justine et Magalie, nos 6 résidents ont pu participer à différents jeux autour du thème de la santé mentale.

Une belle journée aux Halles des Sports à Arras.

## NOVEMBRE

Le 25 novembre 2024, le CHRS proposait un ciné-débat sur le thème de la violence faite aux femmes, ce qui a permis aux résidents de se lancer dans une éclairante discussion autour de la question.

Afin de nourrir la réflexion, un film a été projeté « **Jusqu'à la garde** »



Chaque semaine, nous organisons des groupes de parole.  
Justine peut également vous recevoir pour une permanence en addictologie.

## DÉCEMBRE

Pour ce Noël 2024, un grand nombre d'associations et de bénévoles nous ont permis de fêter Noël comme il se doit !



Nous avons pu recevoir un grand nombre de dons et boîtes de Noël tout au long du mois de décembre.

**Un grand merci à tous les donateurs pour ces dons de Noël !**

Direction la Nouvelle-Zélande, 4h00 de décalage horaire, du soleil !



Un voyage a été organisé pour cette soirée. Il était important pour eux de fêter pleinement le nouvel an.

De ce fait, afin que tout le monde puisse participer. Nous avons décalé le nouvel an à 20h00 !



Confettis, musique, chant, blind test sont au rendez-vous. Nous avons enflammé la piste du CHRS !

**L'équipe CHRS, vous souhaite nos merveilleux  
vœux pour cette année 2025.**

# ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE

## OBJECTIFS

L'objectif principal est de proposer un **hébergement provisoire** en logements, assorti d'un **accompagnement personnalisé**, aux personnes seules ou vivant en couple (avec ou sans enfants), dans le but de les accompagner vers l'**accès au logement autonome**.

## PUBLIC ACCUEILLI

Ce dispositif s'adresse aux **personnes seules ou familles défavorisées**, sans logement, mais disposant de **ressources suffisantes** pour couvrir un différentiel de loyer. Les personnes concernées ne nécessitent pas un accompagnement en **CHRS**, leur situation sociale étant compatible avec un dispositif d'hébergement transitoire.

L'ASA met à disposition **20 places**, réparties sur **11 logements** (dont **8 à Arras** et **3 à Saint-Pol-sur-Ternoise**), afin de :

- **proposer un hébergement temporaire**, permettant une transition vers un logement stable et autonome,
- **assurer un accompagnement éducatif** visant à favoriser l'accès et le maintien dans un logement futur,
- **travailler sur un projet d'insertion** centré sur deux axes principaux : **l'accès au logement et l'insertion professionnelle** par le travail,
- **apporter un soutien à la parentalité**, afin de renforcer les compétences parentales et améliorer le bien-être familial,
- **évaluer les capacités du ménage** à accéder à un logement autonome, en tenant compte de ses ressources, de ses aptitudes et de son projet de vie.

Pour ce dispositif, nous entretenons une **collaboration étroite** avec le **bailleur social Habitat Hauts-de-France**, afin de garantir un hébergement adapté et de qualité aux bénéficiaires.

En plus des prestations fournies par l'**ALT**, ces personnes bénéficient également d'une **orientation vers les services compétents et spécialisés**, couvrant des domaines **médicaux, judiciaires, sociaux, psychologiques et juridiques**, afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins.



## BILAN

En **2024**, ce service a accueilli **25 ménages**, marqués par l'intégration de **plusieurs enfants** cette année. Le **taux d'occupation** pour l'année s'élève à **99,21 %**, soit une **augmentation de 6,33 %** par rapport à l'année précédente.

## PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

À leur arrivée, parmi les **28 personnes** accueillies :

- **16 %** vivaient en **situation de rue**,
- **32 %** provenaient de dispositifs **d'hébergement d'urgence**,
- **44 %** étaient **originaires de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA)**.

---

## SITUATION FINANCIÈRE À L'ADMISSION

- **28 %** percevaient les **minima sociaux**,
- **28 %** disposaient d'un **revenu d'activité**,
- **12 %** touchaient des **allocations chômage**.

Au **31 décembre 2024**, la **durée moyenne de séjour** pour toutes les personnes ayant occupé une place dans un logement ALT est de **8 mois**.

---

## SORTIES DU DISPOSITIF

En 2024, **13 ménages** sont sortis du dispositif, parmi lesquels **92,3 %** ont accédé à un **logement privé ou public**.

# IML UKRAINE

## OBJECTIFS ET PUBLIC

Depuis **début 2023**, l'ASA met à disposition, dans le **secteur de l'Arrageois**, **15 places d'hébergement** pour des **familles ukrainiennes** ayant fui leur pays en raison de la guerre. Ces familles, ayant vécu dans une situation confortable en Ukraine, bénéficient de ce soutien temporaire en attendant d'accéder à un logement autonome.

## CONTENU DE L'ACTION

- **Proposer un hébergement provisoire.**
- **Assurer un accompagnement global** visant à favoriser le maintien dans leur logement.
- **Accompagner la scolarisation des enfants.**
- **Mettre à jour les démarches administratives** et faciliter l'accès aux **droits communs** (demande de RSA, de CMU, etc.).

- **Faciliter le passage du bail à la famille** une fois que la situation est consolidée et les ressources suffisantes.

Ce dispositif est suivi par une **éducatrice dédiée** au **Service Accompagnement**. Des **rencontres mensuelles** avec la **DDETS** sont organisées pour partager les informations, les directives de l'État, et faire état des éventuelles difficultés rencontrées dans l'accompagnement des familles accueillies.

## BILAN

Le dispositif a accueilli **5 ménages**, soit **16 personnes (8 adultes et 8 enfants)**.

Au **31 décembre 2024**, aucune famille n'est sortie du dispositif.

En **2023**, la majorité des familles bénéficiaient de l'ADA, tandis qu'une famille percevait un **revenu d'activité**. Un travail d'**ouverture de droits** a été mené auprès de la **CAF** afin que ces familles puissent accéder aux **droits communs**, tels que les **Allocations Familiales** et autres aides.

Toutes les personnes accueillies suivent des **cours de français** dans le cadre de leur intégration en France.

À la suite de cette année de prise en charge, **2 ménages** ont obtenu la **protection subsidiaire**.

Parmi les **8 adultes**, **3 ont trouvé un emploi**.

Les **5 autres adultes** bénéficient du dispositif « **SEVE** » (S'ENGAGER VERS L'EMPLOI), et sont activement accompagnés par le **GRETA** ou l'**AFP2I** pour faciliter leur insertion professionnelle.

Les **8 enfants** sont scolarisés dans des établissements scolaires arrageois. Un partenariat avec le **Lycée Gambetta** a été mis en place, permettant aux enfants de suivre des **classes d'intégration**.

## ANALYSE ET PERSPECTIVES

L'**Intermédiation Locative** constitue un dispositif essentiel pour sécuriser les loyers et faciliter la relation entre le locataire et le

bailleur, en intervenant par l'intermédiaire d'un tiers social, en l'occurrence l'association **Aide aux Sans Abri**. Ce dispositif repose sur un principe de solidarité, permettant aux **familles ukrainiennes réfugiées**, ayant quitté des dispositifs d'hébergement, de bénéficier de logements sécurisés.

Dans l'optique de **pérenniser ce dispositif**, l'ASA envisage de **continuer l'Intermédiation Locative** en élargissant son champ d'action à d'autres populations en situation de précarité.

Au **31 décembre 2024**, nous avons obtenu **la confirmation du glissement de bail** pour **3 familles**, qui devraient emménager dans leur logement définitif au début de l'année **2025**.

## MOMENTS FORTS

### AVRIL

Atelier gestion des énergies et éco-gestes avec l'association DEMAIN.



### JUIN

Naissance de Raila KUQJA en HU.



## JUILLET

Visite d'Emmaüs Tourcoing (Communauté + boutiques/Village).



## SEPTEMBRE

1ère réunion CVS  
de l'année scolaire  
- Élection des  
nouveaux  
représentants.



## OCTOBRE

Naissance de Celestin en HU FVV.

## NOVEMBRE

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes (Matin : Débat/échange/midi : repas/  
Après-midi : Atelier bien-être lycée Savary).



# DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

## DISPOSITIF SPÉCIFIQUE AU CHRS

### TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LA JUSTICE ET ACCOMPAGNEMENT DES SORTANTS DE DÉTENTION.

Le CHRS développe depuis plusieurs années un partenariat renforcé avec les acteurs du monde judiciaire, notamment les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), les établissements pénitentiaires et les magistrats. Ce travail commun s'inscrit dans une volonté partagée de soutenir la réinsertion des personnes sortant de détention ou placées sous main de justice, en leur proposant un accompagnement structurant et adapté à leurs besoins.

Le CHRS accueille régulièrement des personnes placées sous contrôle judiciaire, en fin de peine, avec un suivi SPIP. L'accompagnement proposé est alors étroitement articulé avec les exigences judiciaires et les axes du parcours d'exécution des peines. Des temps d'échange réguliers avec les CPIP sont organisés afin d'assurer une

continuité de suivi, un repérage des fragilités et l'adaptation du projet d'accompagnement en lien avec les obligations judiciaires.

Ce public, marqué par des parcours de vie souvent fragmentés, présente des vulnérabilités multiples : rupture familiale, isolement, précarité économique, troubles de santé mentale, problématiques addictives, etc. Ces éléments nécessitent une prise en charge globale, à la fois sociale, éducative et médicale, au sein d'un cadre sécurisant et bienveillant.

L'accueil au sein du CHRS constitue ainsi une étape déterminante dans la prévention des ruptures de parcours et de la récidive. L'objectif est de garantir aux personnes accueillies un accompagnement personnalisé vers une insertion durable, en travaillant étroitement avec les partenaires judiciaires pour anticiper les sorties de détention, évaluer les besoins et co-construire un projet de réinsertion.

Ce partenariat permet de mieux préparer les admissions, d'éviter les placements inadaptés et de favoriser un travail de fond sur les leviers d'autonomisation (logement, santé, emploi, accès aux droits). Il renforce également la

lisibilité des missions du CHRS auprès des institutions judiciaires, qui reconnaissent aujourd’hui son rôle essentiel dans l’accompagnement des personnes en grande précarité, dont celles sous suivi SPIP.

Je vous invite à prendre connaissance de l’activité et du bilan de ce service spécifique dans la partie hébergement d’urgence – HU SPIP (page 87).

---

## **ANALYSE ET PERSPECTIVES 2025**

L’année 2025 s’inscrira dans la continuité du travail engagé auprès d’un public particulièrement vulnérable, marqué par des parcours aux ruptures multiples et une précarité persistante.

Face à la prévalence croissante des troubles psychiques et des conduites addictives, l’équipe pluridisciplinaire devra intensifier ses coopérations avec les acteurs médico-sociaux, psychiatriques et addictologiques afin d’optimiser la prise en charge globale et les orientations en sortie de dispositif.

L'objectif prioritaire demeure la consolidation des parcours d'insertion sociale et professionnelle à travers :

- Le **renforcement des partenariats avec les bailleurs sociaux** pour faciliter l'accès au logement autonome en sortie de dispositif ;
- Le **développement d'ateliers collectifs** axés sur l'autonomie, la santé, la gestion budgétaire et les compétences de vie quotidienne ;
- Une **meilleure articulation avec les structures d'insertion (type IAE)** et les organismes de formation.

En parallèle, un travail spécifique sera mené pour :

- **Mieux anticiper les sorties**, via une coordination renforcée avec les services de droit commun (MDS, SPIP, Pôle emploi, etc.) ;
- **Intégrer davantage l'accès à la culture et aux loisirs** comme levier de reconstruction personnelle et d'inclusion ;

- **Renforcer l'accompagnement à la citoyenneté**, particulièrement pour les publics sortant d'incarcération, souvent éloignés des institutions.

## DISPOSITIF HU SPIP

En partenariat avec le **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)**, l'ASA dispose de **7 places dédiées à l'hébergement des personnes sortant de détention**.

En 2024, **19 personnes** au CHRS étaient sous **suivi actif du SPIP** (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), confirmant la spécificité du centre dans l'accompagnement des sortants de détention.

---

### PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- **37 %** présentaient une problématique d'alcool ;
- **50 %** souffraient de troubles psychiques ;
- **58 %** étaient en situation d'isolement social ;

- **27 %** ne bénéficiaient d'aucun soutien familial ;
  - **58 %** étaient sans ressources à l'entrée ;
  - **32 %** ne disposaient d'aucune couverture sociale.
- 

## NIVEAU DE FORMATION

- **52 %** étaient sans qualification ;
  - **21 %** avaient un niveau de formation de type CAP/BEP (niveau V).
- 

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

- **69 %** provenaient du département ;
  - **27 %** étaient issues de la Communauté Urbaine d'Arras.
- 

## À LEUR SORTIE

Sur **16 personnes sorties** du dispositif en 2024 :

- **8** ont été orientées vers un hébergement d'insertion,

- **2** ont repris une activité professionnelle,
- **8** sont sorties avec le RSA,
- **2** disposaient d'un revenu d'activité.

En 2024, **19 hommes** ont été accueillis dans le cadre de ce dispositif, qui affiche un **taux d'occupation moyen de 80,52 %**, en **hausse de 39,8 %** par rapport à l'année précédente.

---

#### PROFIL DES PERSONNES À L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF

- **27 %** étaient originaires de la **Communauté urbaine d'Arras (CUA)**,
- **69 %** provenaient d'autres communes du **département**,
- **58 %** étaient **sans ressources**,
- **11 %** percevaient l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**.

---

#### SORTIES DU DISPOSITIF

Parmi les **16 sorties recensées** :

- **1 personne** a accédé à un **logement personnel**,

- **11** ont été orientées vers un **hébergement adapté** (CHRS, ALT),
- **1** a quitté le dispositif **sans laisser d'adresse**,
- **2** ont été **réincarcérées**,
- **1** a vu sa **prise en charge arriver à terme**.

La **durée moyenne de séjour** observée en 2024 s'élève à **5 mois**, ce qui traduit un accompagnement relativement court mais ciblé, permettant de poser les bases d'un projet de réinsertion.

### DISPOSITIF HU - FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES (FVV)

Le dispositif HU FVV propose **4 places** d'hébergement situées dans un logement diffus à **Arras**, destinées à accueillir des **femmes victimes de violences intrafamiliales** ainsi que leurs **enfants**, tout en leur garantissant un **accompagnement individualisé et adapté** à leur situation.

---

## ACTIVITÉ

Au cours de l'année 2024, **9 familles** ont été accueillies, représentant un total de **14 personnes**, dont **5 enfants**.

Le **taux d'occupation** s'est élevé à **87,24 %**, soit une **hausse de 102,8 %** par rapport à 2023. La **durée moyenne de séjour** a également progressé, passant de **1 mois** en 2023 à **3 mois** en 2024, témoignant d'un accompagnement plus approfondi et stabilisant.

---

## SITUATION À L'ADMISSION

- **6 ménages** ont quitté le **domicile conjugal** dans un contexte de mise à l'abri en urgence,
- **1 femme** a été orientée depuis un **hébergement d'urgence** où elle avait trouvé refuge.

Sur ces 9 ménages :

- **5 étaient sans ressources,**
- **2 percevaient les minima sociaux,**
- **1 bénéficiait d'allocations chômage,**

- **1 percevait l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).**
- 

## SORTIES DU DISPOSITIF

Parmi les **6 ménages sortants** :

- **1 ménage** a accédé à un **logement autonome** via un **bailleur social**,
- **2 familles** sont parties **chez des tiers**,
- **3 ménages** ont été orientés vers des dispositifs de type **ALT** (Allocation Logement Temporaire) ou **STAB** (Stabilisation).

Il est à noter que **100 % des ménages sortants** disposaient à leur sortie d'**un revenu et d'une couverture sociale**, reflet de l'efficacité de l'accompagnement global proposé par le dispositif.

## DISPOSITIF ALT - FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES (FVV)

Depuis **fin 2022**, l'ASA propose **13 places**, réparties sur **deux logements** situés à **Frévent**, dans le Ternois. Ces places sont spécifiquement destinées aux **femmes victimes de violences intrafamiliales (FVV)** et à leurs enfants. Les femmes accueillies dans ce dispositif sont orientées par le **SIAO**, garantissant ainsi un accès rapide et adapté à ce soutien essentiel.

---

### BILAN

En **2024**, ce dispositif a accueilli **10 familles**, totalisant **18 personnes**, dont **8 enfants**, ce qui représente un **taux d'évolution des admissions de 150 %** par rapport à l'année précédente.

Le **taux d'occupation** pour l'année 2024 est de **40,55 %**. La **durée moyenne de séjour** est de **4 mois**.

---

## SITUATION À L'ADMISSION

- **Toutes les femmes accueillies** ont été **orientées par le SIAO** et quittaient leur domicile conjugal pour une **mise à l'abri**,
- **2 familles** étaient originaires de la **Communauté Urbaine d'Arras**,
- **3 familles** provenaient du **département**,
- **4 familles** étaient originaires d'une autre **région**,
- **1 famille** venait de **l'international**.

---

## SITUATION FINANCIÈRE À L'ADMISSION

Sur les **9 ménages concernés** :

- **3 ménages** étaient **sans ressources**,
- **2 ménages** percevaient les **minima sociaux**,
- **3 ménages** bénéficiaient de **prestations sociales**,
- **2 ménages** touchaient une **pension de retraite**.

Il est important de noter que **30 % des femmes accueillies** étaient âgées de **plus de 60 ans**.

---

## SORTIES DU DISPOSITIF

En 2024, **8 ménages** ont quitté le dispositif, parmi lesquels :

- **2 ménages** ont accédé à un **domicile personnel** (bailleur privé),
- **2 ménages** ont été orientés vers des **logements adaptés** (ALT et STAB),
- **3 ménages** ont été réorientés vers de l'**hébergement d'urgence**,
- **1 ménage** est allé vivre chez des **tiers**.

---

## ANALYSE

En **2024, 75 % des personnes accueillies** dans ce dispositif nécessitaient une prise en charge **sanitaire aiguë**, que ce soit pour des **traitements lourds** ou un **état de santé très altéré**. De plus, **45 % des bénéficiaires** ont reçu un **accompagnement à la vie quotidienne** (entretien, hygiène, gestion des repas).

Les principales difficultés rencontrées par ces ménages demeurent **la précarité de l'emploi** et **les faibles ressources**, qui sont les facteurs

récurrents dans les orientations. Par ailleurs, on observe une **augmentation des profils** présentant des **addictions** et des **fragilités psychologiques**, ce qui complexifie davantage l'accompagnement.

Outre le travail d'**appropriation du logement** réalisé pour **45 % des personnes** accueillies, un accompagnement dans la **gestion du budget** s'avère essentiel pour garantir l'**accès et le maintien** dans un futur logement stable. Les **sorties du dispositif** sont anticipées dès le début de l'accompagnement, avec une **demande systématique de FSL** (Fonds de Solidarité Logement) afin de sécuriser la transition vers le logement autonome.

En 2023, il est apparu nécessaire de **renforcer les partenariats avec de nouveaux bailleurs sociaux** pour garantir des **sorties positives** à l'issue des **12 mois d'accompagnement** prévus. Ce travail a porté ses fruits, puisque les **durées de prise en charge** n'ont pas excédé les **12 mois**.

Cependant, des **freins subsistent**, notamment en raison de la hausse des **loyers** et des **coûts énergétiques** liés à l'inflation, ce qui restreint

les possibilités de logements dans le secteur privé pour les familles accompagnées.

## INTERVAL

---

### LES OBJECTIFS

La prise en charge des auteurs de violences conjugales s'inscrit dans la continuité de la loi n°2006-399 du 04 avril 2006, en assurant, non seulement l'effectivité de l'éviction de l'auteur de violences du domicile conjugal, la prise en charge de la victime par le service d'aide aux victimes territorialement compétent, mais surtout un accompagnement visant à impliquer l'auteur dans le cadre d'une réflexion sur son passage à l'acte et ses conséquences, sur son comportement violent et sur les origines de celui-ci.

---

### LE PUBLIC

Auteur de violences intrafamiliales.

---

## CONTENU DE L'ACTION

Le dispositif a pour vocation d'accueillir des hommes suspectés d'avoir commis des violences conjugales et placés sous contrôle judiciaire, assorti d'une mesure d'éviction du domicile familial dans l'attente de leur jugement. Il est non mixte et a une capacité d'hébergement de quatre personnes en simultané.

Il est décomposé en trois aspects :

- un volet « hébergement » assuré par l'association abbaye de Belval ;
- un volet « responsabilisation » géré par l'Association Socio-Éducative et Judiciaire ;
- un volet « accompagnement socio-éducatif » pris en charge par l'Association Aide aux Sans-Abri.

Il a un triple objectif :

- protéger les victimes ;
- permettre l'éviction du domicile conjugal de l'auteur des violences en apportant

une réponse d'hébergement en dehors du cercle familial ou amical, souvent propice à l'entretien du déni ;

- prévenir la récidive en apportant un accompagnement renforcé de l'auteur lui permettant de sortir du cycle des violences intrafamiliales.

La réussite de cette expérimentation réside dans la qualité du partenariat construit et acté par la présente convention. Il vise, d'une part, la fluidité des relations (transmission d'information, temporalités d'interventions) entre les signataires et, d'autre part, la tenue d'un discours cohérent de responsabilisation des auteurs de violences conjugales.

---

## QUELQUES CHIFFRES

Chiffres liés à la prise en charge :

- 12 personnes ont été prises en charge en 2024,
- 2 personnes ont moins de 29 ans, 5 ont entre 30/39 ans et les 5 autres ont entre 40/49 ans,

- la durée moyenne de résidence dans le dispositif est en moyenne de 3 mois,
  - 7 personnes véhiculées,
  - 5 personnes sont en recherche d'emploi dont 3 personnes sans ressource, 6 personnes en CDI, 1 en CDD.
- 

## ANALYSE

Le dispositif a un taux de remplissage de 52% sur l'année 2024. Nous remarquons une augmentation de personnes travaillant et mobiles sur l'année 2024, l'orientation sur le dispositif semble mieux comprise par les partenaires de justice ; prenant en compte la difficulté de mobilité du territoire.

L'éducateur dédié au service veille à la présence des personnes, aux obligations de contrôle judiciaire et à remettre en place les documents administratifs pour préparer une sortie après le jugement, 3 personnes en particulier en 2024 ont dû refaire l'ensemble de leurs documents administratifs, n'ayant plus de document à leur arrivée suite au placement.

La mise en place de groupe de parole reste une difficulté à mettre en place, les personnes travaillant dans leur majorité et avec une moyenne de 2 personnes sur le dispositif. Malgré cette difficulté, les échanges avec les partenaires se font individuellement avec nos partenaires judiciaires.

Les addictions, sous différentes formes, sont le premier problème repéré sur l'ensemble des personnes prises en charge. Une orientation vers les dispositifs de santé est l'une des réponses apportées par l'équipe éducative et un contrôle de la présence à ces rendez-vous par nos partenaires judiciaires de l'ASEJ.

À chaque arrivée, le lien est systématiquement fait avec la gendarmerie de St-Pol-sur-Ternoise pour leur fournir les indications concernant l'identité de la personne et les modalités de son contrôle judiciaire.

# Rapport Annuel

## Pôle Veille Sociale

### Site Arrageois

Activité 2024



Association d'Aide aux Sans Abri

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

📞 03.21.55.01.12

## PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE – SITE D'ARRAS

PAR MICHAËL MORAIS – CHEF DE SERVICE

L’association d’aide aux sans-abri lutte contre la précarité, l’exclusion et la misère sociale depuis plus de 40 ans sur la communauté urbaine d’Arras. Son expérience sur le terrain lui a permis aujourd’hui de cibler son accompagnement, de s’adapter aux difficultés de son public et de se développer. L’accueil et l’accompagnement sont les axes principaux de l’action de l’association, ils s’appliquent de façon inconditionnelle à toute personne, quelle que soit sa condition, qui se présente aux portes de l’accueil de jour et de nuit.

L’équipe est à l’écoute des personnes accueillies. Une méthodologie d’accompagnement social est appliquée : accueil, installation, ouverture des droits, accompagnement ciblé, participation aux activités et orientation adaptée.

Tout un réseau partenarial est mobilisé pour réaliser l'insertion et l'accès à l'autonomie de notre public : le SIAO d'Arras, le Service AVRIL, la Croix Rouge, l'association la Brique, la Police municipale, les médiateurs de la CUA...

Nos partenaires partagent les limites de notre accompagnement : locaux inadaptés, précarité croissante, violences répétitives, consommations importantes. C'est dans cet échange des constats et de recherche de solution que nous travaillons actuellement sur le déménagement de notre site actuel rue Abel Bergaigne, dans un autre lieu plus adapté avec un nouveau projet intégrant l'ouverture sur le quartier, l'innovation dans l'offre de service et la participation citoyenne.

En collaboration avec les services de l'État, la communauté urbaine d'Arras, des bailleurs sociaux, de la fondation pour le logement des défavorisés, ce projet commence à prendre forme et avance pour une ouverture espérée fin 2026, celui-ci garantira un accueil de plus grande qualité avec l'humanisation de l'accueil, un espace plus adapté pour le travail éducatif et des chambres individuelles pour les accueillis.

L'idée d'un tiers-lieu proposera un accueil pour échanger, autour d'une boisson chaude, avec nos résidents, pour toutes personnes le désirant ; un second lieu distinct qui aura la mission d'offrir un service de réparation d'objets et de vente ; est également en réflexion.

Tous ces projets apporteront aux personnes en difficultés de nouvelles solutions pour progresser dans leur parcours vers le logement et l'autonomie. Ils permettront également de changer la vision de la société sur notre public avec la mise en avant de leurs actions qui auront un impact direct sur le quartier.

## NOUS CONNAÎTRE

Le présent rapport d'activité vise à rendre compte :

- de l'activité du Pôle veille sociale de l'ASA au cours de l'année 2024 et de son organisation,
- des évolutions intervenues au sein du Pôle dans le contexte global de l'activité et des besoins repérés,
- de la qualité des prestations réalisées dans le cadre du cahier des charges.

Depuis sa création, l'ASA a profondément évolué en innovant sans cesse pour s'adapter aux besoins des personnes accompagnées et a su, en combinant savoir-faire dans le domaine d'aide aux personnes démunies, sans abris et surtout éloignées des dispositifs de droits communs notamment dans le domaine de la santé, s'imposer comme un acteur essentiel de la solidarité sur le territoire de la CUA et du Ternois.



Les bénéficiaires de l'association sont des personnes aux parcours complexes, parfois victimes de la solitude et ayant connu des accidents de la vie. L'enjeu est de mettre ces personnes à l'abri, de leur rendre quiétude et dignité, de leur offrir un toit pour répondre à un besoin essentiel de sécurité et de confort et leur permettre ensuite de se reconstruire.

Dans le cadre de ses missions d'aide, d'accompagnement, de mise à l'abri, d'hébergement accompagné, le pôle veille sociale de l'ASA assure un accompagnement global qui comprend un volet sanitaire et social.

L'un des principaux piliers des missions de l'association et principalement le pôle de la veille sociale est l'accompagnement des bénéficiaires, véritable cœur de métier de l'association : l'accès aux droits, à la santé, à l'emploi et aux services est une préoccupation quotidienne des équipes de l'ASA tant les besoins repérés sont rendus plus complexes par le cumul de difficultés que peuvent rencontrer les personnes accueillies.

## L'ACCUEIL DE JOUR « LA MARGELLE »

Le pôle veille sociale est implanté face au CHRS de l'Association, dans un local situé au 68 rue Gustave Colin à Arras, depuis 2009 et porte le nom de La Margelle.

C'est un lieu d'échange et de sociabilité, permettant une mise à l'abri pour toute personne majeure en situation d'exclusion, d'errance et de grande précarité.

**Il est ouvert 7 j/7, tout au long de l'année, de 7 h 30 à 21 h.**

Cet accueil permet, dans un premier temps, de répondre aux besoins primaires et matériels de la personne accueillie. Une orientation vers des services plus adaptés à la situation de la personne peut également être proposée en fonction des besoins repérés.

Un accompagnement social pourra ensuite être proposé, notamment dans les démarches d'accès aux droits communs. L'accueil de jour favorise également le parcours d'insertion, le tout en collaboration avec les différents partenaires. Pour répondre à ces missions, l'équipe est composée de 8 intervenants sociaux dont le nombre et les fonctions ont évolué au cours de l'année 2024.

## LES OBJECTIFS DE L'ACTION

- assurer un accueil inconditionnel, non ségrégatif et respectant l'anonymat, à toute personne qui en manifeste le besoin ;
- aider la personne à retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie de l'accueil de jour ;
- aider la personne à se retrouver dans la dignité, notamment par un travail sur l'image de soi, le bien-être, l'hygiène ;

- favoriser la relance du projet de vie et faire émerger le désir d'insertion ;
- permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits et devoirs ;
- favoriser les démarches relatives à la santé, notamment pour permettre l'accès aux soins avec les partenaires de santé.

L'accompagnement est un élément central du travail au sein du pôle veille sociale et nécessite de la part de l'équipe une actualisation constante de ses connaissances et le développement de son réseau.

## L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'accompagnement est un élément central du travail au sein du pôle veille sociale et nécessite de la part de l'équipe une actualisation constante de ses connaissances et le développement de son réseau.

Il s'exerce avec vigilance afin de détecter d'éventuelles vulnérabilités et se déploie à partir du projet personnalisé co-construit avec le ménage.

L'accompagnement social est mené dans plusieurs domaines sur la base des éléments recueillis et en accord avec la personne. Néanmoins, une fois les besoins identifiés et partagés, nous constatons que l'isolement de la personne, son état de santé peuvent être des freins qui rendent difficile l'orientation vers des dispositifs adaptés.

L'accompagnement est mis en œuvre par l'intervenant social référent. Il s'appuie sur une évaluation de la situation et des besoins de chacun et s'alimente d'échanges réguliers.

Il repose sur une attitude bienveillante et la recherche permanente du développement de l'autonomie des personnes accueillies.

L'accompagnement consiste également à maintenir, développer et formaliser de nouveaux partenariats avec des dispositifs du territoire.



L'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires : SIAO/115, Service Avril, les services tutélaires, services de soins (CAARUD, CSAPA), la mission locale, les services de la ville d'Arras, la CUA, ...

Services avec lesquels nous entretenons des liens étroits afin d'accompagner au mieux les personnes accueillies.



## L'ACCOMPAGNEMENT SANITAIRE

L'équipe a pu diagnostiquer le besoin pour beaucoup de personnes accueillies d'exprimer leur mal-être devant des professionnels. Un partenariat a été mis en place avec une structure d'aide et d'écoute psychologique avec des psychologues du CMP ou de la personne présente dans l'association qui aide la personne dans des entretiens systémiques.

L'accès aux soins est lié à la situation de la personne à son arrivée. Si la personne dispose de droits ouverts, elle est orientée vers l'offre de soins de droit commun (médecine de ville, pharmacie, spécialistes, etc...) qui sera développée dans la partie du rapport relative au partenariat.

L'accompagnement à la santé fait partie de la prise en charge globale de la personne hébergée. Il est adapté aux besoins et ajusté tout au long du séjour.

Les Intervenants sociaux accompagnent la mise en lien avec le service santé de l'association et/ou avec les partenaires de santé sur le territoire (médecins généralistes, spécialistes, laboratoires, kinésithérapeutes, psychiatres...).

Si la personne ne dispose pas de droits ouverts, elle est orientée vers une offre de soins gratuits gérée par les urgences des hôpitaux de proximité dans le cadre de la permanence d'accès aux soins de santé.

L'accompagnement sanitaire est alors restreint car l'accès aux soins est très limité malgré les besoins/demandes des personnes. La recherche de solutions est un réel défi pour les intervenants sociaux, elle est aussi source de tensions avec les hébergés qui ne comprennent pas la différence de traitement par rapport aux autres.



## LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Proposer un accueil inconditionnel au travers d'un local dédié au 68 rue Gustave Colin à Arras,
- proposer un lieu d'accueil et d'écoute, dans le respect de la confidentialité des échanges,
- répondre aux besoins primaires et apporter une aide matérielle : alimentaire (petit-déjeuner, repas midi et soir), hygiène (douche, sanitaires), vestiaire, mise à disposition de consignes,
- favoriser l'accès aux droits communs (aide à l'ouverture des droits : état civil, prestations sociales...),
- favoriser les démarches relatives à la santé, notamment pour permettre l'accès aux soins avec les partenaires de santé,
- accompagner la personne pour retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie quotidienne de l'accueil de jour,

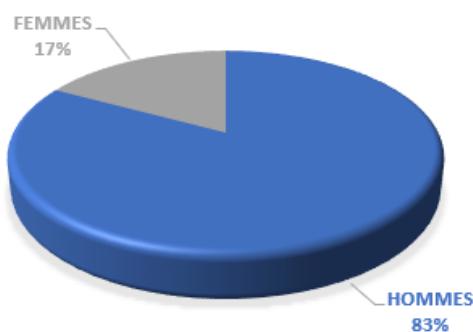
- proposer une orientation vers les services adaptés, les partenaires,
- proposer un accompagnement au quotidien des personnes.



## QUELQUES CHIFFRES

En 2024 : **418 personnes identifiées** ont été accueillies à la Margelle (410 en 2023), 349 hommes et 69 femmes. Cela correspond à **16** **147** prestations diverses (mise à l'abri, repas, douches, vestiaires, lessives, aides administratives, ...) soit une moyenne de 44 prestations par jour.

<i>Répartition par sexe (en nb sur l'ensemble des pers. hébergées en 2024)</i>	<i>Pers.</i>	<i>%</i>
<i>Hommes</i>	<b>349</b>	<b>83 %</b>
<i>Femmes</i>	<b>69</b>	<b>17 %</b>



## Répartition par tranches d'âges

	18 – 29 ans	30 – 39 ans	40 – 49 ans	50 – 59 ans	60 ans et +	NR
Nbre de personnes	120	98	101	42	12	45
Moyenne	28,71 %	23,44 %	24,16 %	10,05 %	2,87 %	10,76 %

Depuis plusieurs années, l'équipe constate une augmentation régulière du pourcentage de jeunes accueillis. Ce public est en majorité issu d'un parcours institutionnel (ASE, PJJ, ...) mais aussi en rupture familiale. Ces jeunes sont sans emploi et souvent sans ressources ; le travail étroit avec l'Atelier de Formation Personnalisée et d'Insertion Individualisée (AFP2I) et de la Maison de l'emploi et des Métiers, entre autres, permet de débloquer des situations souvent complexes.

## Nature des ressources à l'entrée en 2023

	Nb de personnes	%
Sans	155	37,99
en attente	3	0,74
RSA	79	19,36
AAH	25	6,13
Chômage	13	3,19
API	0	0
Revenus d'activité	31	7,60
Autres allocations	22	5,39
Allocation familiale	0	0
Non renseigné	80	19,61
<b>TOTAL</b>	<b>408</b>	<b>100</b>

■ Sans

■ En attente

■ RSA

■ AAH

■ Chômage

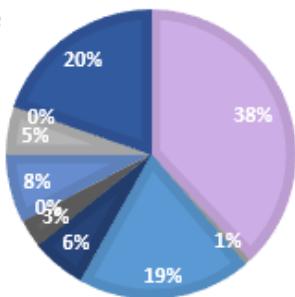
■ API

■ Revenus d'activité

■ Autres allocations

■ Allocation familiale

■ NR



## Nature des ressources à l'entrée en 2024

	Nb de personnes	%
Sans	98	23,67
en attente	7	1,69
RSA	51	12,32
AAH	28	6,76
Chômage	5	1,21
API	0	0,00
Revenus d'activité	19	4,59
Autres allocations	12	2,88
Allocation familiale	0	0,00
Non renseigné	194	46,86
<b>TOTAL</b>	<b>418</b>	<b>100</b>

■ Sans

■ En attente

■ RSA

■ AAH

■ Chômage

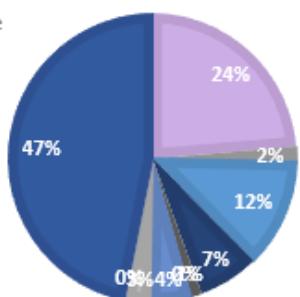
■ API

■ Revenus d'activité

■ Autres allocations

■ Allocation familiale

■ NR



## Orientation et sortie du dispositif

	NB DE PERSONNES	%
<b>LOGEMENT</b>	14	3,94
<b>HÉBERGÉ EN FAMILLE / TIERS</b>	8	2,25
<b>CENTRE D'HÉBERGEMENT</b>	20	5,63
<b>REORIENTATION BELVAL</b>	12	3,38
<b>PRISON</b>	1	0,28
<b>AUTRES (HÔPITAL, HÔTEL, RUE ETC...)</b>	158	44,51
<b>NON RENSEIGNÉ (PARTI SANS PRÉVENIR)</b>	142	40,00
<b>TOTAL</b>	355	100

L'accompagnement global des professionnels de l'accueil de jour a permis l'accueil, le diagnostic, et l'orientation de près de 15 % des personnes vers du logement. Beaucoup de travail reste à accomplir et la difficulté de prise en charge et la non-adhésion est à nouveau mise en avant par ses chiffres.

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Voici un récapitulatif de l'ensemble des actions proposées sur la Margelle :

## SORTIES

- 2 sorties cinéma + 4 sorties Arras festival cinéma,
- 3 sorties hippodrome,
- 1 sortie marché de Noël,
- 1 sortie rencontre d'autres accueils de nuit,
- 2 sorties à la mer,
- 1 sortie au parc des cytises,
- 1 sortie à Reims,
- 1 sortie Barbecue Belval,
- 1 sortie pétanque avec la brique.

## ANIMATIONS AU SEIN DU DISPOSITIF

- 23 activités jeux de société,
- 15 jours de préparation déco Noël,
- 41 activités cuisine,
- 1 concours galette des rois,
- 1 atelier couture,

- 7 activités cinéma et visionnage de matchs de foot,
- 5 activités sportives,
- 2 jours pour la Banque alimentaire,
- 11 réunions avec les accueillis,
- 1 groupe de parole,
- 1 élection des délégués,
- 2 grands ménages,
- 1 activité décoration Halloween,
- 1 activité décoration Noël.

#### **Déplacement sur le site de BELVAL**

- 58 activités Belval (à partir de juin 2024).

Toutes ses animations et sorties montrent l'implication de l'équipe à créer le lien, à amener l'accueilli à retrouver le goût de « faire avec », d'être acteur de la vie en collectivité.

## L'ACCUEIL DE NUIT

L'accueil de nuit se situe 9 rue Abel Bergaigne à Arras, à 20 minutes de marche de l'accueil de jour.

Il est mis à la disposition de l'association par la CUA.

Cet accueil est assuré par des surveillants de nuit sous la responsabilité du cadre référent. La sécurité de nuit est assurée par un prestataire durant l'accueil de 21 h 30 à 7 h 30.

**Il est ouvert 7 j/7, tous les jours de l'année.**

Il accueille de manière inconditionnelle, en lien avec le 115/SIAO, toutes personnes sans domicile et en grande précarité et propose une mise à l'abri.

**La capacité d'accueil est de 35 places.**

## QUELQUES CHIFFRES

En 2024, 225 **personnes** ont fréquenté l'Accueil de Nuit, ce qui représente 12264 **nuitées** (capacité annuelle de 12 810), soit un taux d'occupation de 96 % (93% en 2023).

RÉPARTITION PAR SEXE (EN NB SUR L'ENSEMBLE DES PERS. HÉBERGÉES EN 2024)	PERS.	%
HOMMES	188	84 %
FEMMES	37	16 %

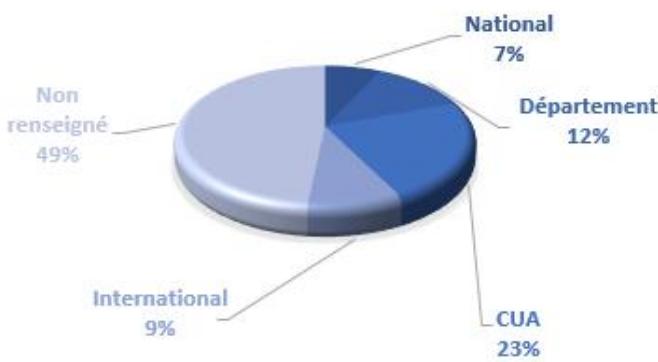
Nous observons toujours une grande majorité d'hommes seuls en situation précaire et sans domicile se présentant à notre accueil de jour.

## DONNÉES RELATIVES AUX PERSONNES ENTRÉES EN 2024

Origine des admissions à l'accueil de nuit.

	Nb de personnes	%
<b>National</b>	15	6,65
<b>Département</b>	16	7.11
<b>CUA</b>	37	16.44
<b>International</b>	27	12
<b>Non renseigné</b>	130	57.78
<b>Total entrées</b>	225	100

Le pourcentage et la répartition ont peu d'évolution.



## DONNÉES RELATIVES AUX PERSONNES SORTIES EN 2024

Durée moyenne de présence des personnes sorties en 2024 comparée à 2023.

	2023		2024	
	Nb de personnes	%	Nb de personnes	%
<b>Moins de 5 jours</b>	176	54,49	78	42.39
<b>De 5 jours à 1 mois</b>	68	21,05	43	23.37
<b>De 1 à 3 mois</b>	48	14,86	32	17.39
<b>De 3 à 6 mois</b>	19	5,88	25	13.59
<b>De 6 mois à 1 an</b>	7	2,17	4	2.17
<b>1 an et plus</b>	5	1,55	2	1.09
<b>Total sorties</b>	323	100	225	100

## CONCLUSION

Durant l'année 2024, le nombre de rencontres reste équivalent à l'année 2023 sur le site de l'accueil de jour qui dépasse les 400 personnes. Concernant l'accueil de nuit, le taux d'occupation atteint les 96% sur l'année.

Nous voyons deux tendances concernant le public de nos accueils de la veille sociale d'Arras, un nombre important de personnes de passage ne donnant pas d'information et ne pouvant alors travailler un projet et une autre partie du public qui s'investit plus dans le dispositif avec une durée moyenne de présence de 3 mois.

Le chiffre d'information « non renseigné » est un indicateur de la difficulté de prise en charge des personnes malgré l'implication des équipes dans l'accompagnement de ce public, 47% refusent l'accompagnement proposé ou quittent le dispositif... De fait, la priorité pour 2025 sera de modifier le fonctionnement et le rapport aux informations données des résidents pour pouvoir récolter les données des accueillis et permettre à l'équipe de mieux travailler les difficultés de chacun.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### JANVIER

La calèche du Père Noël et le repas de Noël



## AVRIL

### Tour du monde en cuisine



## JUIN

### Travaux de rénovation et matériel de cuisine



JUILLET

Journée Sport à Reims



AOÛT

Sortie plage



## NOVEMBRE

### Halloween



## DÉCEMBRE

### Banque alimentaire et marché de Noël



# L'ÉQUIPE MOBILE

## LES OBJECTIFS DE L'ACTION

- Assurer une présence active auprès des personnes en situation d'exclusion, en particulier celles qui n'accèdent plus ou pas aux dispositifs de droit commun, en raison de freins multiples (difficultés sociales, méconnaissance des droits, choix personnels, etc.) ;
- Garantir une approche universelle et inconditionnelle de l'accueil, dans le respect des principes de non-discrimination, en s'adressant à toute personne sans distinction d'âge, de situation administrative, de ressources, d'état de santé, d'identité de genre ou d'orientation sexuelle, conformément au Référentiel national des Maraude et Samu Sociaux ;
- Intervenir dans les lieux de vie des personnes en grande précarité, notamment en espace public, en tenant

compte du périmètre d'intervention défini et des cadres réglementaires applicables, incluant les autorisations spécifiques requises pour certains sites (gares, propriétés privées, etc.).

---

## PUBLIC RENCONTRÉ ET BÉNÉFICIAIRES DES MARAUDES

Les équipes de maraude interviennent principalement auprès de personnes en situation de grande précarité, vivant à la rue ou dans des conditions d'habitat très dégradées. Ces publics sont caractérisés par une forte hétérogénéité des profils et des parcours, mais partagent des facteurs communs de vulnérabilité :

- **Personnes sans-abri** ou en errance, isolées socialement et en rupture avec les structures de droit commun ;
- **Personnes en situation d'exclusion sociale durable**, présentant souvent des problématiques de santé non prises en charge (pathologies somatiques, troubles psychiques, addictions...) ;

- **Personnes migrantes**, parfois en situation administrative complexe, n'ayant pas ou peu accès aux soins ;
- **Jeunes majeurs en rupture familiale** ou institutionnelle, parfois méfiants vis-à-vis des dispositifs existants ;
- **Personnes sortant d'hospitalisation, de détention, ou de dispositifs d'hébergement temporaires**, sans solution d'aval immédiate.

La mission de la maraude vise à établir un premier contact, créer un lien de confiance et proposer une orientation ou un accompagnement adapté, en fonction des besoins identifiés. Les interventions sont fondées sur les principes de respect, de confidentialité et de non-jugement, dans une logique de rétablissement de l'accès aux droits fondamentaux et de restauration du lien social.

## CONTENU DE L'ACTION

Les principales composantes de l'action sont les suivantes :

- **Aller à la rencontre des personnes les plus vulnérables**, en situation d'errance, d'isolement ou de non-recours, sur l'ensemble de l'arrondissement d'Arras (369 communes) ;
- **Intervenir en réponse aux signalements** (notamment via le 115) et de manière autonome sur le territoire, en lien avec les partenaires sociaux, médico-sanitaires ou associatifs ;
- **Créer un lien de confiance** en instaurant une présence régulière, bienveillante et sans condition, dans une temporalité respectueuse du parcours de chacun ;
- **Prendre en compte les besoins primaires** (alimentation, hygiène, sécurité, soins), et faire valoir les droits fondamentaux des personnes rencontrées ;
- **Apporter une écoute appropriée**, identifier les demandes exprimées ou

repérées, et proposer un accompagnement individualisé en lien avec les partenaires ;

- **Évaluer la situation globale des personnes** (santé, logement, droits, isolement) et initier un accompagnement médico-psycho-social adapté ;
- **Proposer un accueil inconditionnel** au sein d'un **bureau dédié**, espace de mise à l'abri ponctuel, de répit et de rencontre, facilitant l'accès aux soins et à l'accompagnement ;
- **Assurer une coordination avec les acteurs de terrain** pour favoriser les orientations, sécuriser les parcours et prévenir les ruptures ;
- **S'inscrire dans une dynamique de réseau**, participant aux instances locales (CLS, CLSM, réunions partenaires), pour une réponse globale et concertée.

Cette action vise ainsi à constituer un **trait d'union entre la rue et les dispositifs de droit commun**, en adaptant l'intervention à la réalité des parcours et à la singularité des personnes.

## BILAN DE L'ACTION

### TRAVAIL DE RUE – BILAN 2024

En 2024, **382 personnes** ont été rencontrées par l'équipe mobile dans le cadre des actions de rue. Parmi elles, **une vingtaine** ont fait l'objet d'un **accompagnement régulier**, tandis que les autres ont bénéficié d'un **accompagnement ponctuel**, centré principalement sur l'ouverture des droits, l'orientation ou l'assistance administrative et sociale.

### DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

- **Sexe** : 289 hommes (76 %) et 93 femmes (24 %),
- **Âge médian** : 42 ans,
- **Origine géographique** : 72 % des personnes rencontrées sont issues de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA).

### SITUATION D'HÉBERGEMENT AU MOMENT DE LA RENCONTRE

- **24 %** vivent **à la rue ou en squat**,

- **15 %** sont **hébergées chez des tiers ou dans leur entourage familial**, une solution souvent précaire,
- **11 %** disposent d'un **logement personnel**, soit une augmentation de 3 points par rapport à 2023,
- **32 %** fréquentent **les dispositifs de veille sociale**,
- **9 %** bénéficient d'un hébergement en structure.

---

## ACTIVITÉ GLOBALE

L'équipe de rue a réalisé **2 714 interventions** en 2024, réparties de la manière suivante :

- **1 505 maraudes quotidiennes,**
- **242 interventions suite à des signalements du 115,**
- **321 sollicitations directes de partenaires** (en hausse, signe d'un meilleur maillage partenarial),
- **101 demandes via les partenaires,**
- **136 appels directs de personnes,**
- **19 sollicitations par les services de secours ou forces de l'ordre.**

---

## RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

- **40-59 ans** : 42 %
- **60 ans et plus** : 9 %
- **26-39 ans** : 29 %
- **18-25 ans** : 16 %
- **51 %** des personnes rencontrées ont plus de 40 ans.

---

## SOUTIEN MATÉRIEL ET ACCOMPAGNEMENTS

Dans le cadre de son travail de rue, l'équipe a distribué :

- **612 colis alimentaires,**
- **956 boissons** (soupes, café, eau),
- **225 aides matérielles** (couvertures, duvets, vêtements, kits d'hygiène), soit une **augmentation de 45 %** par rapport à l'année précédente.

Au-delà de la réponse aux besoins immédiats, **l'accompagnement social de proximité** demeure une priorité. Ainsi, **216 accompagnements sociaux** ont été réalisés (accompagnement physique ou via la mise à disposition d'un transport), directement à la suite de rencontres en rue.

L'équipe assure également **un travail d'orientation quotidien** vers l'ensemble des services internes de l'ASA (CHRS, Accueil de Jour, Accueil de Nuit, LHSS) ainsi que vers les dispositifs extérieurs (SIAO, Centre hospitalier d'Arras, structures de santé mentale, services de droit commun, etc.).

---

## PERMANENCES SOCIALES

L'équipe mobile sociale d'Arras propose également **des permanences hebdomadaires**, destinées à recevoir les personnes rencontrées lors des maraudes. Ces temps d'accueil permettent un **travail d'approfondissement des situations**, une **écoute individualisée**, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives ou d'accès aux droits.

En 2024, **199 entretiens** ont été réalisés dans ce cadre.

La baisse du nombre d'entretiens enregistrés cette année s'explique par la **différenciation mise en place entre les entretiens à visée sociale et ceux à visée médicale**, désormais comptabilisés distinctement dans les rapports d'activité.

## ANALYSE ET PERSPECTIVES

### ANALYSE

L'année 2024 confirme la pertinence du travail de proximité mené par l'équipe mobile sociale d'Arras, qui s'inscrit dans une dynamique d'aller-vers les publics les plus vulnérables. Le nombre important de personnes rencontrées, ainsi que la diversité des situations observées, témoignent du besoin constant d'un accompagnement individualisé et réactif.

L'évolution du profil des personnes rencontrées interpelle : la part des personnes sans-abri visibles (vivant en rue ou en squat) tend à diminuer au profit de publics en errance résidentielle, souvent hébergés temporairement chez des tiers. Ces situations traduisent une précarité persistante, bien que moins immédiatement visible, et nécessitent des réponses adaptées, notamment en matière d'accès aux droits, à l'hébergement et à la santé.

Par ailleurs, les collaborations renforcées avec les équipes sanitaires et les dispositifs

spécialisés (LHSS mobiles, service AVRIL) ont permis de développer une approche globale des problématiques rencontrées : santé mentale, addictions, isolement social, ruptures de parcours. Cette articulation pluridisciplinaire favorise une prise en charge plus cohérente, en lien avec les réalités de terrain.

Enfin, l'augmentation du nombre d'accompagnements sociaux et d'interventions sur sollicitation directe des partenaires souligne la reconnaissance croissante du travail de l'équipe par l'ensemble des acteurs locaux.

---

## PERSPECTIVES

- **Renforcer le maillage partenarial**, notamment avec les services de droit commun (santé, hébergement, justice), pour fluidifier les parcours et favoriser les orientations adaptées dès les premières rencontres.
- **Pérenniser les actions conjointes entre les équipes sociales et sanitaires**, en formalisant des temps de coordination réguliers, afin d'optimiser les prises en charge et éviter les ruptures.

- **Poursuivre l'analyse qualitative des profils rencontrés** (âge, genre, parcours de vie, problématiques de santé), pour ajuster les actions aux nouvelles formes de précarité et orienter les réponses institutionnelles.
- **Développer des permanences et interventions ciblées** pour les publics les plus éloignés des dispositifs, notamment les jeunes adultes et les personnes âgées en situation de rue ou d'isolement extrême.
- **Soutenir l'accès aux droits** (couverture sociale, ressources, logement) via un accompagnement renforcé, notamment grâce aux dispositifs de médiation sociale et administrative.

**Valoriser le travail de rue** comme un levier essentiel de veille sociale et d'action préventive, à intégrer pleinement dans les politiques locales de lutte contre la grande précarité.

- Maraude en période de Noël avec l'association Women of Hope afin de distribuer des boîtes cadeaux.



- Mise à disposition d'un véhicule floqué au nom de l'ASA.



# Rapport Annuel

## Pôle Veille Sociale

### Site du Ternois

Activité 2024



Association d'Aide aux Sans Abri

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

📞 03.21.55.01.12



## PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE – SITE DE BELVAL

PAR MICHAËL MORAIS – CHEF DE SERVICE

La ruralité a besoin d'aide, de soutien et d'une vigilance accrue pour éviter une multiplication des situations précaires. L'ASA se développe en apportant aide et soutien à cette population, par l'accueil de jour et de nuit situé dans la commune de Troisvaux.

Avec une augmentation d'accueillis de 10% cette année, plus d'une centaine de personnes à la rue ou isolées dans des logements insalubres ont eu recours au service de l'ASA durant l'année 2024. Vous apprécierez dans ce livret le travail fait par l'équipe, suivi éducatif, ouverture de droits, animations dans le dispositif et son ouverture au territoire du département, aller vers... Le partenariat local a permis une meilleure coordination dans les projets des résidents, une réactivité et une amélioration des réussites de parcours avec 98 sorties du dispositif.

## NOUS CONNAÎTRE

### En 2016

Création d'un lieu d'accueil d'urgence, ouverture de 10 places d'Hébergement d'Urgence au sein de l'Abbaye de Belval, ainsi que la mise en place d'une équipe mobile dans le milieu rural (équipe de rue et accueil de jour en camping-car).

### En 2017

Face à la saturation du dispositif créé dans le Ternois, nous obtenons l'aide de l'État afin d'ouvrir 10 places supplémentaires, afin de répondre aux besoins de ce territoire rural.

### En 2018

Nous continuons à développer nos actions dans le Ternois par l'ouverture de logements ALT (gérés ce jour par le service accompagnement) et la mise en place d'une ferme à vocation sociale (projet abandonné ce jour dans le Ternois).

Nous recevons également la réponse favorable à l'appel à projet pour la réalisation d'une pension

de famille de 25 places au sein de l'Abbaye de Belval. (Projet en réflexion pour d'autres communes dans le Ternois).

### En 2020

Les réflexions autour des travaux sur l'humanisation des places d'hébergement d'urgence dans le Ternois sont avancées, le travail continue dans ce sens encore aujourd'hui.

### En 2022

Ouverture de InTerVal, dispositif dédié à l'accompagnement des auteurs de violences intrafamiliales.

## LES MISSIONS

Satisfaire les besoins élémentaires des personnes accueillies de manière inconditionnelle (repas et hébergement), construire un parcours vers l'autonomie, avoir un suivi du parcours résidentiel au cas par cas.

Ce service est ouvert 24h / 24h et 7j / 7j.

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Deux éducatrices spécialisées,
- deux moniteurs éducateurs,
- deux maîtres de maison, pour l'entretien de la maison avec les résidents,
- une aide-soignante et l'infirmière d'Arras à 20%,
- une animatrice,
- Les veilleurs sont des prestataires « Grâce service »,
- un responsable de site.

## LES DISPOSITIFS

- Accueil de jour.
- Accueil de nuit.
- Site d'InTerVal (accueil d'auteurs de violences intrafamiliales).

# L'ACCUEIL DE JOUR

## « BELVAL »

### LES OBJECTIFS

Assurer un accueil inconditionnel, à toute personne qui en manifeste le besoin :

- aider la personne à retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie de l'accueil de jour ;
- aider la personne à se retrouver dans la dignité, notamment par un travail sur l'image de soi, le bien-être, l'hygiène ;
- favoriser la relance du projet de vie et faire émerger le désir d'insertion ;
- permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits et devoirs ;
- favoriser, en lien avec des lieux de soins, les démarches relatives à la santé et notamment l'accès aux soins;
- travailler l'autonomie de la personne et assurer ses capacités à la gestion d'un logement.

## LE PUBLIC

Toute personne sans-abri ou mal logée, orientée par le SIAO/115.

## CONTENU DE L'ACTION

L'accueil de jour est situé sur le site de l'Abbaye de Belval, 437 rue principale - 62130 TROISVAUX. Il est un espace convivial et de proximité qui offre une mise à l'abri en journée, sans condition, à toute personne en situation d'exclusion, d'errance ou de grande précarité.

Il offre les besoins primaires en offrant des repas (matin / midi / soir) et l'hébergement.

Il favorise la sociabilité, l'échange et l'abri pendant la journée. Il permet de recréer du lien social.

Après cette création de lien, l'ADJ propose un accompagnement social, l'appui aux personnes accueillies pour le recours aux droits sociaux en

particulier, pour leurs ressources et leur couverture médicale.

Ce lieu propose également des services tels que des conseils, une orientation travaillée avec le SIAO « Hors les murs », un accompagnement social, des soins.

L'accueil de jour est un espace où les personnes peuvent se reposer, discuter, prendre une douche, faire des lessives et bénéficier d'un accueil chaleureux.

Il organise également des activités liées à l'estime de soi et à la participation citoyenne, comme des ateliers d'écriture, des ciné-débats et des groupes de parole.

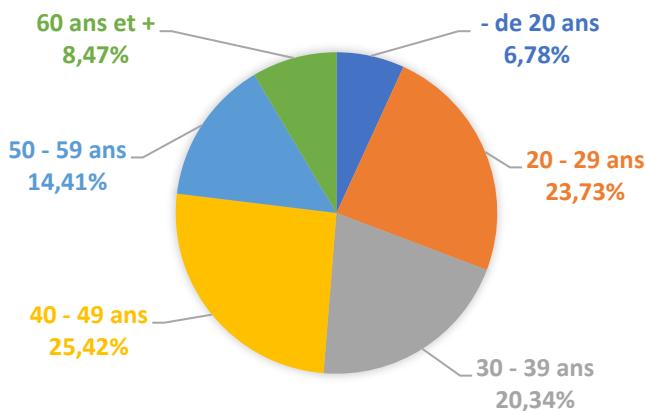
Ces lieux sont des tremplins pour repartir avec de meilleures chances, et ils contribuent à la dignité, au bien-être des personnes en situation de précarité et à travailler l'autonomie du résident.

## QUELQUES CHIFFRES

Pour l'année 2024, **118 personnes** ont été accueillies sur le site de Belval (86% sont des hommes et 14% sont des femmes).

Ce qui représente en moyenne 23 personnes accueillies par jour pour une durée moyenne de séjour de **4 mois**.

Ces personnes représentent toutes les catégories d'âge comme le montre ce graphique :



19 personnes ont été orientées par l'équipe de rue de l'ASA et près de 61 personnes ont été orientées par le SIAO/115.

86 personnes sont originaires du département du Pas-de-Calais, dont 32 de la communauté urbaine d'Arras.

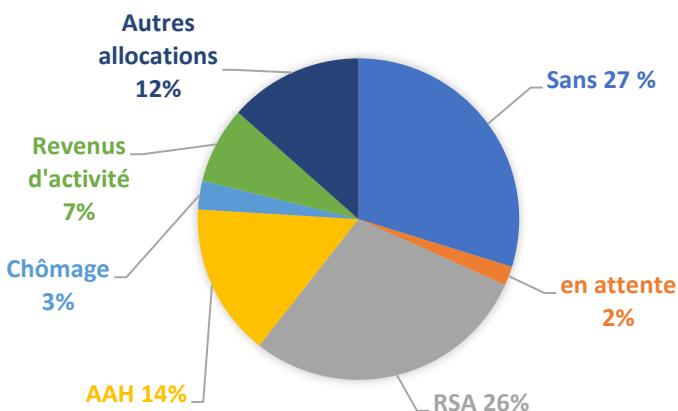
38 personnes se retrouvent à la rue sans solution d'hébergement suite à des ruptures familiales (familiales, conjugales, amicales) qui sont la principale raison des admissions.

Près de **8440 douches** ont été prises et plus de 743 lessives ont été réalisées.

Près de **20768 repas** (petits déjeuners, déjeuners, dîners) ont été pris.

Sur 118 personnes accueillies, une majorité ont des problèmes de santé, dont 98 en lien avec un problème d'addiction et 82 atteintes de troubles mentaux et/ou physiques.

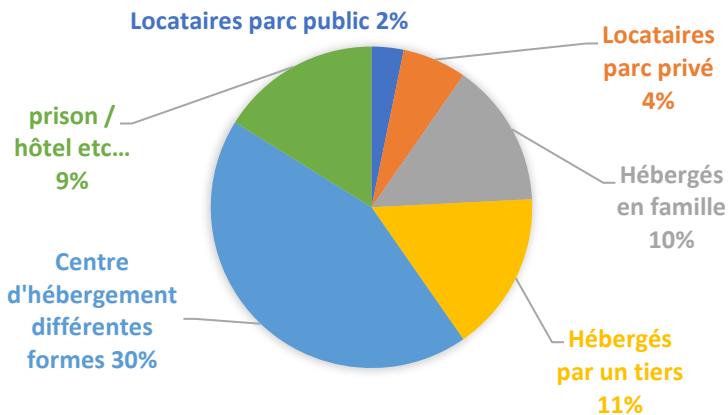
31 personnes accueillies sont sans ressources, 15 résidents sont sous le régime de l'AAH et 30 sont allocataires du RSA.



Suite à leur passage dans le dispositif, **91 personnes** sont sorties avec une solution d'hébergement.

- 30% d'entre elles ont intégré des dispositifs adaptés à leurs problèmes. (ALT, STAB, Maison relais...).
- 34% ont travaillé leur départ avec un bilan positif.

- 26% ont retrouvé un logement par leurs propres moyens (28% ne donnent pas l'information du lieu de relogement, 9% retournent chez des tiers).



Le principal motif de demande d'intégration est l'absence de logement, avec pour les chiffres principaux :

- 12% de décohabitation avec sa famille,
- 21% de SDF isolés,

- 13% de sortie d'hébergement d'urgence (échec de la prise en charge en CHRS par exemple),
- 11% de décohabitation avec un lien amical.

L'accès à l'emploi semble fermé aux personnes intégrant nos dispositifs, les chiffres montrent une stagnation de 43% de demandeurs d'emploi à l'entrée comme à la sortie du dispositif.

Seulement 4 personnes  
ont travaillé (CDD/CDI)  
sur l'année 2024.

L'équipe LHSS Mobiles / équipe de rue, continue ses passages sur le territoire étant la plus adaptée aux problèmes rencontrés dans les suivis du territoire.

Elle permet également le transfert de résidents entre le site d'Arras et le site du Ternois.

## ANALYSE

Nous constatons pour cette année 2024, une augmentation du nombre d'accueillies et des indicateurs en général.

Les accueils sont faits suite à des ruptures de situations fragilisées par la précarité. À cela, il convient de préciser l'importance des pathologies psychiatriques lourdes, des problèmes d'addictions majoritaires et des prescriptions médicales complexes. Comme en 2023, le partenariat avec une pharmacie permet d'établir les cadenciers des résidents. L'infirmière de l'ASA et l'équipe du Ternois suivent un protocole pour la remise des traitements et des rencontres journalières permettent un suivi dans la prise de traitements.

L'emploi et les formations, dans le territoire du Ternois semblent très difficiles d'accès à nos résidents : peu de compétences ou des difficultés de santé importantes, pas de mobilité sur le secteur et difficulté à la mobilisation. Nous observons une baisse d'activité avec

seulement 4 résidents avec un contrat de travail en 2024.

Des animations intra-muros sont effectuées avec les résidents et en lien avec « l'association abbaye de Belval ». Celles-ci permettent à l'équipe éducative de révéler les compétences de certains et de créer du lien entre les personnes.

La commune de Troisvaux est heureuse d'accueillir nos résidents pour de nouvelles animations occupationnelles de nettoyage directement sur les lieux importants comme la mairie, l'église, le cimetière...

Suite à ces constats, nous estimons que ce service réalise son objectif principal et poursuit son but d'accueillir toute personne sans abri ou mal logée sur ce territoire. Il permet la restauration et l'hébergement du public en grande précarité. La création de lien et le professionnalisme des équipes permettent le travail d'un projet personnalisé amenant l'insertion et l'autonomie des personnes accompagnées. Il est un maillon important dans la chaîne des solutions proposées sur le territoire en lien avec nos partenaires.

Compte tenu de l'analyse de l'activité, en perspective, il sera question de :

- continuer à renforcer le partenariat existant ;
- amplifier nos réponses aux problématiques identifiées, notamment sur le sujet de la mobilité, pour faciliter l'insertion et la recherche d'emplois/formations ;
- travailler le projet d'humanisation en recherchant de nouveaux locaux avec les acteurs du Ternois pour améliorer la prise en charge des résidents ;
- amener la formation sur site pour aider les résidents à retrouver le chemin de l'emploi ;
- développer le lien avec les partenaires de santé en particulier le CSAPA pour les problèmes d'addiction très présents.

# L'ACCUEIL DE NUIT

## « BELVAL »

### LES OBJECTIFS

Accueillir pour la nuit, de manière inconditionnelle, des personnes sans abri en situation de détresse.

### LE PUBLIC

Personnes de plus de 18 ans (homme ou femme) orientées par le SIAO/115.

### CONTENU DE L'ACTION

Proposer un accueil pour la nuit sur le site situé à l'Abbaye de Belval, 437 rue principale - 62130 TROISVAUX.

## QUELQUES CHIFFRES

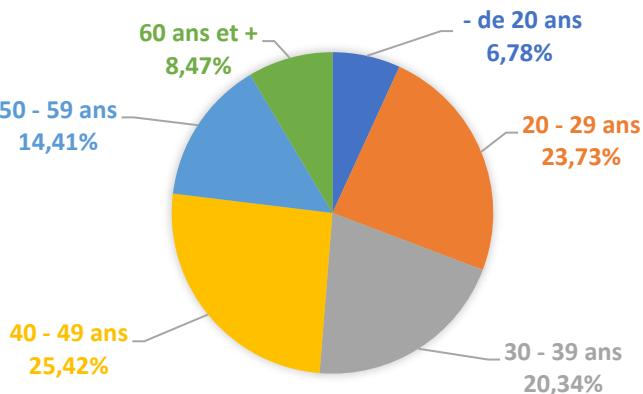
Durant l'année 2024, **118 personnes** ont fréquenté l'accueil de nuit, soit 86 hommes (74%) et 32 femmes (26%).

Ce qui représente 9023 nuitées pour une durée moyenne de séjour de 4 mois.

Augmentation des chiffres entre 2023 et 2024 de 10%.

Le public est le même que celui de l'accueil de jour.

Tranches d'âge :



## ANALYSE

Au regard de l'activité en augmentation de 10%, ce site démontre son intérêt de mise à l'abri des personnes sans solution d'hébergement sur le territoire du Ternois.

Il est repéré comme un lieu d'accueil pour des situations d'urgence par nos partenaires du secteur.

En perspective, il sera question de :

- maintenir le partenariat actuel avec la gendarmerie et les services de santé,
- réfléchir à l'humanisation des locaux pour une meilleure prise en charge comme pour l'accueil de jour.

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

JANVIER

La galette de Belval



## FÉVRIER / MARS

Brigade Espace vert avec les bénévoles



## AVRIL

Cerfs-volants à Berck



JUIN

Barbecue de Belval



JUILLET

Sortie sport à Reims



AOÛT

Activités estivales



SEPTEMBRE

Forum des associations



## OCTOBRE

Nouveau chasuble ASA / Activité « nature »



## NOVEMBRE

Activité sur la commune de Troisvaux, l'ASA en action.



DÉCEMBRE

Marché de Noël de l'abbaye/ASA



# Rapport Annuel

## Pôle Santé

Activité 2024



Association d'Aide aux Sans Abri

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

03.21.55.01.12

## PRÉSENTATION DU PÔLE SANTÉ

PAR SANDRA PAWLOW - CHEFFE DE SERVICE

**Cette année encore, je souhaiterais ouvrir ce propos en rappelant la définition de la santé établie par l'Organisation mondiale de la Santé. Ce rappel, essentiel, vise à nous inviter collectivement à mesurer toute l'importance que revêt la santé dans la prise en charge des personnes que nous accompagnons.**

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cette approche globale de la santé invite à considérer l'ensemble des déterminants qui influencent la qualité de vie et l'accès aux soins.

Forte de cette conception intégrative et de son expertise de terrain, l'ASA a mis en lumière les difficultés persistantes à garantir une protection individuelle effective pour les personnes sans

domicile. Elle constate également une aggravation préoccupante des inégalités en matière d'accès aux soins ainsi que l'impact délétère de la précarité sur l'état de santé global des individus.

C'est dans cette dynamique que, s'appuyant sur l'expérience acquise à travers le dispositif des Lits Halte Soins Santé Hébergement (LHSS), l'ASA a poursuivi en 2023 le développement de son **Pôle Santé** avec la création d'un **service LHSS Mobiles**.

Ce service s'inscrit pleinement dans la logique du « **Aller vers** », dont l'objectif est d'aller au-devant des personnes les plus vulnérables, en favorisant un accès effectif à la santé et en facilitant leur réintégration dans un parcours de soins structuré et coordonné.

Concrètement, cette démarche se traduit par des **maraudes** et des **permanences hors les murs**, autant de dispositifs pensés pour établir un premier contact, évaluer les besoins et proposer un accompagnement médico-psychosocial adapté.

Au fil des pages de ce document, vous découvrirez les missions essentielles de ce service : **repérage, évaluation et accompagnement global** des personnes en situation de grande exclusion.

« **La santé est beaucoup plus que l'absence de maladie.** » *Alexis Carrel*

## L.H.S.S. HÉBERGEMENT

Dispositif d'hébergement des personnes sans domicile fixe, présentant une problématique de santé aiguë (ne nécessitant donc pas une hospitalisation), permettant la mise en place d'un suivi thérapeutique, d'un accompagnement social, d'une offre de prestations d'animation voire une éducation sanitaire.

### LES OBJECTIFS

Accueillir des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

### LE PUBLIC

Personnes majeures sans domicile fixe et/ou mal logées.

Capacité conventionnelle : **8 places** pour un total de 2920 journées théoriques.

---

## CONTENU DE L'ACTION

### OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Proposer un **hébergement adapté** aux besoins spécifiques des individus,
- Assurer un **suivi médical** personnalisé, assuré par notre médecin et notre infirmière, en fonction des problématiques de santé des résidents,
- Garantir des **soins d'hygiène** réguliers et adaptés,
- Offrir un **accompagnement socioéducatif** sur mesure, visant à orienter les résidents vers des dispositifs et structures spécialisés,
- Organiser des **activités annexes**, telles que des animations et des actions d'insertion, afin de favoriser la réinsertion sociale.

## BILAN

En **2024**, le dispositif a procédé à **12 admissions**, dont **11 hommes** et **1 femme**, avec une **moyenne d'âge** de **55 ans**. Parallèlement, **8 demandes d'admission ont été refusées**, dont **4 en raison de l'effectif complet**. Le taux d'occupation est resté stable à **100 %**.

La **durée moyenne de séjour** a augmenté, passant de **15 mois** à **20 mois** en 2024. Cette évolution est due à la complexité croissante des situations accompagnées. En effet, le constat de décès survenu rapidement après certaines sorties du dispositif en **2023** nous a conduits à affiner nos pratiques, en particulier en ce qui concerne les orientations de ce public particulièrement fragile.

## MOTIFS DE PRISE EN CHARGE ET PROFIL DES USAGERS

Pour la troisième année consécutive, les principaux motifs de prise en charge à l'admission restent l'altération générale de la

santé, marquée par une dégradation physique importante, la dénutrition, l'épuisement, ainsi que des troubles liés à l'addictologie.

L'expertise de l'ASA dans la gestion des soins liés à l'addictologie est désormais reconnue et validée par nos partenaires, qui orientent de plus en plus de personnes vers notre dispositif **LHSS**. Afin de perfectionner cet accompagnement, une professionnelle de l'ASA suit actuellement une formation spécifique dans ce domaine.

En 2024, **85 % des personnes accueillies** présentaient une pathologie liée à l'addictologie, en plus de leur pathologie initiale. Parmi elles, **57 % souffraient de troubles psychiques**, soit une **augmentation de 90 %** par rapport à l'année précédente. De plus, **50 %** des usagers ont présenté des profils de **poly-consommation**. Ces chiffres confirment l'augmentation exponentielle des problématiques liées à la santé mentale, que les équipes observent de manière croissante.

La **moyenne d'âge des usagers** a diminué, passant de **59 ans** en 2023 à **55 ans** en 2024. La tranche d'âge la plus représentée cette année

reste celle des **56 ans et plus**, avec **10 personnes sur 12**.

Le développement des **LHSS Mobiles** a permis de repérer une population plus jeune, nécessitant une prise en charge spécialisée. Ces personnes, fréquentant rarement les services d'urgence « classiques », sont orientées vers le dispositif LHSS de manière encore insuffisante.

Quant à leurs ressources, toutes les personnes présentes à l'admission disposaient de moyens financiers. Ainsi, **17 % bénéficiaient d'une pension de retraite ou d'un équivalent**, **8 % percevaient l'AAH**, et **58 % étaient allocataires du RSA**.

---

## BILAN

En 2024, **4 personnes** ont quitté le dispositif.

Bien que l'offre de prise en charge se soit largement étoffée au sein de l'ASA, il apparaît clairement que le nombre de places disponibles demeure insuffisant au regard des besoins croissants. En 2024, sur les **20 demandes réceptionnées** par les dispositifs **LHSS**

**Hébergement**, il est à souligner que **4 personnes** n'ont pu être accueillies en raison d'un **effectif complet**.

## TEMPS FORTS

TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024 L'année 2024 a été une année riche pour le service des lits haltes soins santé. Départs, arrivées, rires, activités et accompagnements ont rythmé cette année. JANVIER 2024 Le mois de janvier a été un mois particulier pour l'équipe du LHSS. En effet, le LHSS résidentiel a bénéficié d'une évaluation externe. Cette évaluation a duré deux jours et avait pour objectif d'évaluer plusieurs aspects du service selon les recommandations du référentiel de la HAS. La conformité au règlement en vigueur, la sécurité des résidents et du personnel sont des exemples des critères évalués. L'évaluation a été réalisée par deux évaluateurs bienveillants spécialisés dans les normes de santé et les bonnes pratiques. Ils ont passé en revue les dossiers sociaux et médicaux, visité le pôle LHSS, les bureaux et l'infirmérie. Ils se sont entretenus avec le personnel, certains résidents, l'encadrement et la gouvernance. Les premiers résultats de l'évaluation ont mis en lumière plusieurs points forts du LHSS, notamment son engagement envers le bien-être des résidents.

Grâce à cet audit, le LHSS est mieux informé sur ses forces et ses faiblesses, ce qui lui permettra d'améliorer ses services et garantir une qualité d'accompagnement à ses résidents. Il démontre notre volonté à s'adapter et à continuer d'améliorer nos pratiques, et la prise en charge de notre public.

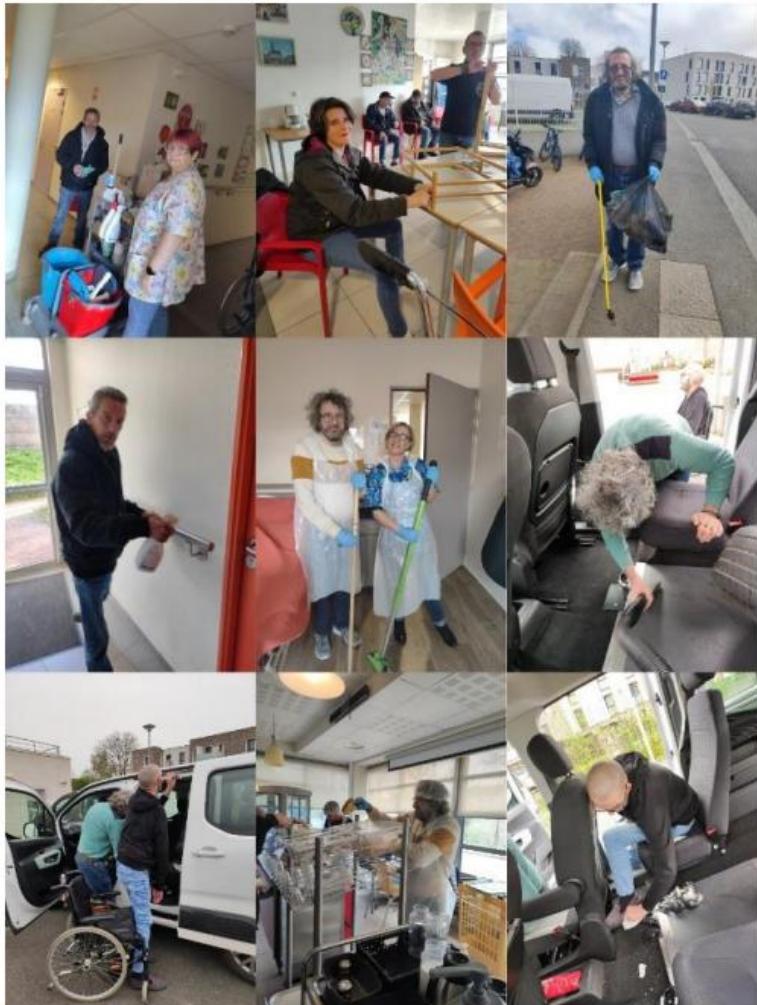
FEVRIER 2024

Le 21 février 2024, nous avons participé au séminaire CLS (Contrat Local de Santé) et CLSM (Contrat Local de Santé Mentale) organisé par la Communauté Urbaine d'Arras. Ce séminaire était organisé avec élus et partenaires pour faire un point sur le renouvellement de la politique de promotion et d'économie de la santé au travers de la réécriture du Contrat Local de Santé (CLS) et du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). Le CLS et le CLSM doivent être envisagés comme des outils pour coordonner les politiques publiques de santé du territoire. L'élaboration de ces contrats doit permettre d'inclure les différentes démarches et projets soutenus par les services de la CUA. Pour cette première journée, la priorité a donc été de remonter les données du territoire pour permettre ce diagnostic partagé.



## MARS

En mars, il a été important pour nous de mettre en lumière nos résidents LHSS pour leur précieuse aide au quotidien. Leur participation active dans la vie collective qui démontre l'esprit de solidarité et d'entraide qui animent l'A.S.A. Chacun, à sa manière, selon ses capacités et son rythme, contribue à tisser les fils qui nous unissent. Ils font preuve d'une générosité et d'une implication sans limites.



## AVRIL

Ce 25 avril, nous sommes allés prendre l'air marin à Berck. Nous avons profité de cette

journée pour nous détendre et flâner le long de l'esplanade en profitant des cerfs-volants. La journée était très venteuse mais cela ne nous a pas empêchés de nous régaler avec moules frites et glace ! Un bon moment de partage et de rire !



## MAI

Le dimanche 5 mai 2024 a eu lieu un marché aux puces, avenue Lobbedez à Arras. Nous avons profité d'une éclaircie pour profiter d'une balade en compagnie de Mme Mélanie THERY, M. Achille BRUNEAU et M. Jean-François DECAEVEL. Mme Mélanie THERY a eu la

chance de rencontrer « COCO » le cacatoès. Cet oiseau adore les filles, il en a profité pour faire un bisou à Mélanie.



## JUIN

Avec l'arrivée des beaux jours, le désherbage est de mise sur l'arrière du bâtiment, chacun à son rythme et avec ses capacités aide à l'entretien des espaces, pour que tous nous puissions profiter d'un extérieur agréable à vivre.



## JUILLET

Une nouvelle arrivée a eu lieu en avril au LHSS, il s'agit de Mr HAVET Fabrice qui a intégré la

CH7 le 19/07 ! Le quartier Méaulens était en fête le 14 juillet. Nous nous sommes rendus à la brocante qui accueille plus de 350 exposants pour le grand plaisir d'Achille, Mélanie, Sylvie et Jean-François.



## AOÛT

Dans le cadre du projet potager au LHSS, durant le mois d'août, Philippe a pu réaliser avec fierté la première récolte de salade. Après plusieurs semaines de soins attentifs et d'arrosages réguliers, les laitues du LHSS ont atteint leur maturité. Cette récolte a rapidement pu trouver sa place au sein des assiettes lors des repas du soir, apportant une touche de fraîcheur en ces journées ensoleillées. Ce moment de partage autour d'un produit bio et

cultivé sur place a fait la fierté de Philippe et a mis en avant ses compétences d'entretien et de jardinage.



Le 27 août, un des résidents LHSS, Mr CORBEAU Thierry, nous a quitté. Thierry était un homme discret, qui résidait au sein du LHSS depuis le 19 mars 2024.



## SEPTEMBRE

Le vendredi 6 septembre, Séverine souhaitait répondre présente à l'invitation du CHA pour assister à la réunion d'organisation autour du dépistage du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein. Lors de cette réunion, il nous a été proposé une journée consacrée à ces dépistages dans le cadre d'"octobre rose". Cette journée est organisée par le centre hospitalier d'Arras. La réunion était tenue par Mme CAUDRON Sophie, cadre supérieure du pôle mère enfant et par Mme DELBREUVE, gynécologue.

## OCTOBRE

Le vendredi 11 octobre, nous nous sommes rendues au centre hospitalier d'Arras pour participer à "Octobre rose ». Cette matinée, à l'initiative du centre hospitalier d'Arras, était destinée aux femmes les plus éloignées du soin.



Octobre a été aussi le mois où Charlotte, accompagnante éducative et sociale, a fait son arrivée dans l'équipe des lits haltes soins santé après ses 6 mois de stage.



## NOVEMBRE

En novembre, Séverine a commencé à se faire à ses futures nouvelles fonctions de coordinatrice et elle a pu prendre ses marques dans son nouveau bureau auprès de Delphine !



## DÉCEMBRE

Le mois de décembre est un mois de partage, quoi de mieux que de donner de sa personne pour venir en aide à autrui ? Le 11 décembre 2024, une dizaine de résidents ont répondu à l'appel du don du sang organisé par l'EFS et l'Olympique Arras football. Jennifer les a accompagnés.

**Merci à tous les participants du  
jour !**



## L.H.S.S. MOBILES

### LES OBJECTIFS

Participer au repérage, à l'évaluation et à l'accompagnement médico-psycho-social des personnes en situation de grande précarité.

Veiller à la mise en place d'un parcours de soins adapté, coordonné et en accord avec les souhaits de l'usager.

Orienter les personnes vers les dispositifs de droit commun.

Rencontrer les publics vulnérables éloignés du système de soins dans leurs lieux de vie, en accueil de jour, en rue.

Développer « l'aller vers » dans le domaine de la santé.

Être l'interface avec les partenaires médicaux, médico-sociaux.

Rechercher des solutions médico-sociales et sociales en s'appuyant sur des partenariats actifs.

Mettre en place des actions de prévention et d'information.

## LE PUBLIC

### **Public concerné :**

Il s'agit de **personnes majeures en errance médicale**, souffrant de **troubles psychiques et physiques**, souvent associées à des **addictions**. Ce public inclut des usagers des **Accueils de Jour et de Nuit**, ainsi que des personnes suivies par exemple par les **Maisons Départementales de la Solidarité (MDS)**, les **Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)**, les **travailleurs médico-sociaux**, les **mandataires** ou encore les **centres hospitaliers**. Ce dispositif vise également les **personnes isolées** et **en grande précarité**, que ce soit en raison de leur situation de logement précaire ou de leur absence de logement, et qui se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité.

## CONTENU DE L'ACTION

- **Assurer la coordination du parcours de soins** en garantissant un suivi cohérent et personnalisé pour chaque personne accompagnée.
- **Mettre en place un suivi médical adapté**, prenant en compte les problématiques de santé spécifiques de chaque individu.
- **Garantir des soins d'hygiène**, ainsi qu'un accompagnement visant à favoriser l'estime de soi et l'éducation thérapeutique, en vue d'améliorer le bien-être général.
- **Proposer un accompagnement socioéducatif personnalisé**, visant à orienter les individus vers des dispositifs de prise en charge appropriés à leurs besoins et à leur situation.
- **Mettre en place des actions de prévention et d'information** afin de sensibiliser et informer les personnes concernées sur leurs droits, les dispositifs existants et les mesures de prévention à adopter.

- **Organiser des permanences et interventions délocalisées** sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Arras, couvrant ainsi 369 communes (y compris les Accueils de Jour, Centres d'Accueil et d'Écoute, ainsi que les interventions à domicile).
- **Permanences et interventions** au sein des Accueils de Jour de l'ASA pour assurer un soutien direct aux usagers.
- **Permanences** dans les locaux du L.H.S.S, situés au 70 rue Gustave Colin à Arras, offrant un point de contact pour l'accompagnement.
- **Permanences** également proposées au sein du site de Belval, situé au 370 rue Principal à Troisvaux, pour une plus grande accessibilité.
- **Maraudes en collaboration** avec les équipes de rue de l'ASA, afin de repérer et accompagner les personnes en grande précarité sur le terrain.
- **Permanence dans les locaux de nos partenaires conventionnés** tels qu'ATPC, Vie Active et AUDASSE, pour une coordination interinstitutionnelle efficace.

- **Participation aux Instances** (GRAP, GRSP, CLS-CLSM, Errance sociale) pour une implication active dans les réflexions et décisions locales sur la santé et l'accompagnement social.
- **Appart d'une expertise** aux professionnels de la santé et du social de droit commun pour enrichir les pratiques et favoriser une approche concertée.

## BILAN

Au cours de l'année 2024, l'équipe LHSS Mobiles a assuré la prise en charge de **271 personnes**, réparties entre **201 hommes** et **70 femmes**.

Parmi les personnes accompagnées :

- **40 %** étaient sans emploi,
- **5 %** exerçaient une activité professionnelle,
- **52 %** ne disposaient d'aucune couverture sociale.

L'équipe a réalisé **1 879 interventions** dans le cadre des maraudes, permanences ou visites à domicile (VAD), représentant une **augmentation de 12 %** par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, il est à noter qu'en 2024, **75 % des personnes rencontrées étaient des hommes**, avec un **âge médian de 49 ans**.

#### **Ont eu lieu cette année :**

- **513 entretiens infirmiers.**
- **348 actes de premiers soins.**
- **374 réalisations de pilulier.**
- **41 accompagnements personnalisés à un RDV médical.**
- **238 maraudes sur l'ensemble des 5 EPCI de l'arrondissement d'Arras.**
- **747 rencontres lors des permanences dans les accueils de jour, chez les partenaires conventionnés ou dans les bureaux du LHSS résidentiel de l'ASA.**

## ANALYSE

L'équipe met à profit la complémentarité des savoirs et des compétences afin d'optimiser la résolution des problématiques rencontrées. Ce principe s'applique pleinement à l'action du service, où l'équipe s'appuie sur les contributions croisées des différents professionnels (médecins, paramédicaux, travailleurs sociaux). La pluridisciplinarité permet de multiplier les perspectives d'approche vis-à-vis de la personne, de favoriser le développement des postures professionnelles et d'enrichir leur évolution.

Les interventions auprès des personnes se réalisent habituellement en présence de deux professionnels, facilitant ainsi cette approche pluridisciplinaire.

Les LHSS Mobiles s'inscrivent dans une démarche proactive, fondée sur une action de proximité qui vise à établir un lien sans contrainte, en engageant un déplacement dans une logique de rencontre et de réciprocité.

## **Les fondements de la démarche "aller vers" :**

- Lutter contre l'isolement social, le repli sur soi ainsi que le renoncement aux droits fondamentaux des personnes en situation de grande vulnérabilité.
- Intervenir de manière préventive, en amont de l'installation durable des difficultés, en privilégiant une logique de prévention plutôt que de réparation.
- Favoriser l'émergence de liens durables entre les personnes concernées, les professionnels et les structures institutionnelles ou associatives.
- Offrir à chacun l'opportunité de renforcer ses capacités d'analyse critique des comportements, des pratiques et des interactions sociales.

Pour garantir la réussite de la rencontre, une attention particulière doit être portée au « démarrage » de la relation. Ce moment exige un engagement de la part des professionnels, nécessitant une capacité d'adaptation, de disponibilité et de bienveillance. Il est primordial, dans cette démarche, d'accepter

l'incertitude qui engendre de l'insécurité et plonge dans une zone d'inconfort.

La notion d'« aller-vers » est intrinsèquement liée à la constance du lien qui se tisse dans le cadre des accompagnements, en particulier avec des personnes confrontées à des ruptures dans leurs relations avec les acteurs médico-sociaux.

En 2023, l'hiver n'a pas constitué la période de forte activité pour les LHSS mobiles, contrairement au mois de septembre 2024, qui marquera un pic d'activité.

On observe également une augmentation de 5% des rencontres auprès du public féminin, avec une élévation de l'âge médian, passant de 39 à 49 ans en l'espace d'un an. Ce constat met en lumière un vieillissement du public, nécessitant un accompagnement sanitaire de plus en plus adapté. Cela souligne la nécessité d'approfondir le partenariat avec des structures telles que Cegid, le planning familial et les PMI.

L'année 2024 a permis à l'équipe mobile des LHSS de recentrer ses missions et de les affiner. En 2023, un certain nombre de sollicitations avaient dévié le sens de l'activité et des objectifs du service.

# Rapport Annuel

Service encadrement technique,  
maintenance et sécurité.

Activité 2024



**Association d'Aide aux Sans Abri**

**70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS**

**📞 03.21.55.01.12**

## PRÉSENTATION DU SERVICE ENCADREMENT TECHNIQUE, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

PAR ROMAIN FESSIER

Ce service se décline en 3 axes principaux :

- Encadrement technique.
- Maintenance des bâtiments et des équipements.
- Sécurité des biens et des personnes.

### ENCADREMENT TECHNIQUE

Dans le cadre de la réinsertion professionnelle, ce service a pour mission d'encadrer des personnes en difficulté accueillies à l'association d'aide aux sans-abris, avec comme support éducatif la rénovation et la maintenance des locaux.

Les personnes accueillies bénéficient d'un encadrement éducatif et technique sur la base

du volontariat ou en fonction de leur projet individuel.

Le travail éducatif consiste à développer une meilleure estime de soi, une valorisation, une responsabilisation, une autonomie, une sociabilisation, le goût de l'effort, l'évaluation des connaissances et compétences. Il permet aussi de lutter contre la solitude et l'ennui.

Les activités permettent l'intégration des règles de travail (horaires, tenue, respect des consignes, des autres, du matériel, ...). Les apprentissages techniques sont également au rendez-vous (utilisation des outils et des machines, identification des différents outils, jargon) et rappel des savoirs de base. Par le biais de ces activités, les participants peuvent s'oxygener, s'extérioriser, travailler en équipe, avoir un sentiment d'utilité, de fierté du travail accompli, de bien-être. La condition physique est également sollicitée...

Deux à trois personnes par jour en moyenne participent à ces activités encadrées par un éducateur technique spécialisé (bâtiments et espaces verts).

Ces activités sont exercées sur tous les sites et dispositifs de l'association.

## MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET DES EXTÉRIEURS

Évaluer les besoins et conseils aux équipes.

Étude de faisabilité et des devis fournis par des fournisseurs ou entreprises dans le cadre des travaux nécessitant l'appel d'entreprises extérieures. Présentation à la direction générale. Gestion des travaux (en externe ou interne) : rédaction des plans de prévention, planification, suivi, commande de matériel.

Mettre en place et assurer le suivi de fiches d'intervention.

Créer et entretenir le travail partenarial avec les entreprises et partenaires (CUA, Pas de Calais Habitat, ...) afin de favoriser une bonne collaboration.

## ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Diagnostic, évaluation de l'action à mener et réalisation de l'action.

## GESTION DU PARC AUTOMOBILE

Gérer les besoins et les achats en lien avec la direction générale.

Garantir la sécurité des véhicules (suivi des contrôles techniques, maintenance, gestion des carnets de bord, suivi des sinistres).

## SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ET DES LOCAUX

Garantir la sécurité au travers la mise en place et le suivi des contrats de maintenance (RDV, Contrôle des passages, gestion et classification des rapports, registre de sécurité, ...)

Gérer les commissions de sécurité incendie, de la préparation au suivi des recommandations.

Coordonner la mise en place des exercices d'évacuation obligatoires et informer les équipes du fonctionnement et de la manipulation du SSI.

Sensibiliser (salariés et public) et veiller à l'application des règles de sécurité.

Déclaration préfectorale et suivi du dispositif de vidéosurveillance.

Gestion des contrôles d'accès.

## RÉALISATIONS 2024

- Suivi de chantier rénovation carrelage du réfectoire du CHRS Petit Âtre et couloir du service LHSS.
- Aménagement des espaces verts du CHRS Le Petit Âtre.
- Entretien des espaces verts et du matériel.
- Élaboration du dossier (juridique et technique) et suivi de chantier de l'installation du dispositif de vidéo surveillance du CHRS Le Petit Atre.
- Rénovation du réfectoire et local stockage cuisine du CHRS Le petit Âtre.

- Rénovation de la salle de réunion du CHRS Le Petit Atre.
- Installation technique pour poste informatique et téléphonique du bureau économat cuisine du site « Petit Âtre ».
- Installation technique pour mise en place des écrans dynamiques.
- Déplacement vidéoprojecteur du réfectoire du site Petit Âtre.
- Préparation de l'anniversaire des 10 ans du Petit Âtre.
- Rénovation et suivi de chantier de l'espace sanitaire de l'accueil de jour La Margelle.
- Suivi de chantier installation cuisine Margelle.
- Participation à la collecte alimentaire 2024.
- Plus de 250 interventions : Maintenance, dépannage, rénovation et entretien courant des bâtiments et logements : plomberie, électricité, menuiserie, décoration, ameublement, ...
- Déménagements de résidents et dons de mobilier.
- Passage de la commission sécurité incendie.
- Suivi des maintenances et contrôles annuels réglementaires incendie,

électricité, gaz, ascenseurs des sites d'Arras.

- Suivi des contrats de maintenance cuisine/laverie.
- Entretien courant des véhicules, programmation et suivi des interventions et contrôles périodiques.

---

### CHANTIERS RÉNOVATION PEINTURE





---

## MODIFICATION INSTALLATION VIDÉOPROJECTEUR RÉFECTOIRE



---

## DONS ET COLLECTE ALIMENTAIRE



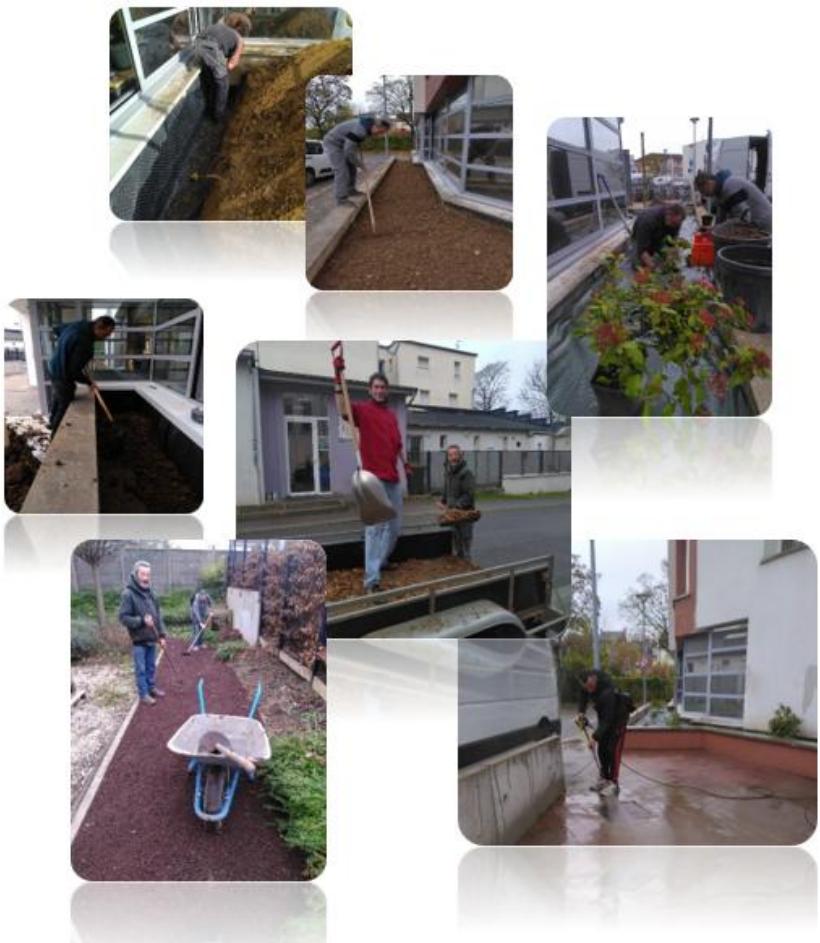
---

## CHANTIER RÉNOVATION CARRELAGE COULOIR LHSS ET RÉFECTOIRE



---

## AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



---

## ENTRETIEN ESPACES VERTS ÉTÉ/HIVER



---

## INSTALLATION ESPACE CUISINE MARGELLE



---

## PRÉPARATION ANNIVERSAIRE 10 ANS CHRS PETIT ÂTRE



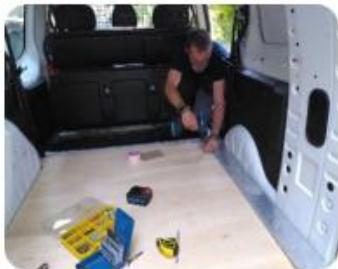
---

## DÉMÉNAGEMENTS



---

## TRAVAUX DIVERS



---

## INSTALLATION VIDÉO SURVEILLANCE CHRS PETIT ÂTRE



## PERSPECTIVES 2025

- POURSUIVRE TOUTES LES ACTIVITÉS ET LES DOSSIERS EN COURS
- PROJET D'INSTALLATION VIDÉO-SURVEILLANCE SITE MARGELLE
- RÉNOVATION CHAMBRES CHRS LE PETIT ÂTRE
- PROJET DE RÉNOVATION DOUCHE PMR LHSS
- SUIVI DES PROJETS DE CRÉATION DE PENSIONS DE FAMILLE

ROMAIN FESSIER

**ASSOCIATION D'AIDE AUX SANS ABRI**

**70 rue Gustave Colin 62000 ARRAS**

**Téléphone : 03.21.55.01.12**

**Site internet : [asa62.fr](http://asa62.fr)**